

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT D'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
MOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU ST LAURANT
(A SUIVRE)



CHEVIER

Abonnements : Un an \$1.00 Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost fils, Directeur. ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Appointés : Le pouce : Un mois \$1.00 Un an \$3.00

LABELLE

SOMMAIRE

Nuits de juin, poésie, Victor Hugo
La commission contre la colonisation française, Idées anglaises, Grognard
La Saint-Jean-Baptiste, JEP
A vieux chat vieux rat, Sosie-Le Franc
Meli-Melo
Chronique franco-américaine, J.-L.-K. Laflamme
Les vacances, Hédimilo
Chapleau et sa correspondance, A.-D. DeCelles
Chénier (suite), J.-A.-C. Ethier
Le secret d'une morte, Mariette
Corrigéons-nous
Proclamation du maire
Echos de Deux-Montagnes
Nouvelles de Saint-Jérôme et d'ailleurs
Germaine, feuilleton, Edmond About

NUITS DE JUIN

L'été, lorsque le jour a fui, de fleurs couverte
La plaine verse au loin un parfum enivrant ;
Les yeux fermés, l'oreille aux rumeurs entrouverte
On ne dort qu'à demi d'un sommeil transparent.

Les astres sont plus purs, l'ombre paraît meilleure,
Un vague demi-jour teint le dôme éternel,
Et l'autre douce et pâle, en attendant son heure,
Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

VICTOR HUGO

La commission contre la colonisation

D'un mot voilà qualifiée d'avance par le public l'œuvre à laquelle doit travailler cette étrange commission, dont la composition vient de nous être connue.

S'il y a quelque mérite à avoir trouvé la formule pour désigner la chose que tout le monde sent évidente, je ne réclame pas celui d'avoir découvert l'infinité de l'effort gouvernemental ; car la publication des noms des membres de la Commission a été accueillie par une universelle clameur d'étonnement. Les uns — et parmi ceux-ci beaucoup d'amis des hommes au pouvoir à Québec — ont traduit leur étonnement par des paroles de protestation véhémentes ; d'autres ont levé les épaules et laissé échapper un mot méprisant ; tous contestent la compétence des commissaires choisis pour faire l'enquête promise sur l'état et sur les besoins de la colonisation dans la province de Québec.

Naturellement, la composition de la Commission emporte la responsabilité du ministre de la Colonisation et des Travaux publics. Mais si M. Lomer Gouin est constitutionnellement responsable de la nomination de MM. Laflamme, Bourgeois, Stephens et Langelier, en est-il personnellement et réellement responsable ? Ne lui a-t-on pas, au contraire, imposé, un peu malgré lui, cette responsabilité qui doit lui paraître bien lourde aujourd'hui à porter devant les protestations parties jusque de quartiers amis ? That is the question !

Or, la question nous paraît bien facile à pénétrer, lorsque nous réfléchissons que le secrétaire, qui sera comme la cheville ouvrière de la Commission, a été pris dans le personnel du ministère des Terres de la Couronne, dirigé par le premier ministre lui-même. Est-il possible que M. Lomer Gouin ait eu rendre quelque service à la colonisation en allant chercher M. Chrysostôme Langelier dans un ministère en perpétuel conflit avec le sien, pour lui confier la tâche de contrôler et de diriger en pratique les travaux de la Commission organisée par lui ? Cela n'est pas supposable. Pour tout dire, cela n'est point.

M. Langelier est l'homme qui, dans un rapport à l'association forestière du Dominion, déclarait, l'hiver dernier, que c'est le colon qui met en péril le patrimoine national. Le colon, y exposait-il, a causé et cause encore des torts incalculables au domaine forestier de la province de Québec par les feux qu'il allume pour faire le défrichement. Chaque année, une richesse énorme est réduite en fumée par sa main incendiaire. M. Langelier, supputant les profits que les actionnaires des pulperies auraient pu réaliser sur les arbres brûlés par le colon pour débarrasser sa terre, conclut que l'ennemi du pays c'est le colon !

Quel sera le souci et l'affaire de cet officier dans la Commission ? Défendre et mettre en sûreté les prérogatives du ministère des Terres de la Couronne dont il est l'homme lige. Les colons n'ont que faire de services que cet homme peut rendre à la cause de la colonisation au sein d'une commission d'enquête sur les conditions de la Colonisation dans la province de Québec.

Au point de vue spécial de la question du défrichement des terres par le colon, trois commissaires ne sont guère plus recommandables pour leur compétence personnelle. Il y a d'abord M. George - W. Stephens, un Anglais chargé de prendre soin des intérêts capitalistes et qui se soucie du défricheur canadien comme un poisson d'une pomme ; puis, un prêtre chimiste, Mgr Laflamme, et un honorable juge ! Est-ce que les colons de la région Labelle ont jamais entendu parler de Sa Seigneurie M. Bourgeois ? Ont-ils confiance qu'il

va pouvoir leur rendre de grands services dans la commission de colonisation ?

Il y a deux choses étonnantes dans toute cette affaire : Le choix du gouvernement tombé sur des personnes notoirement incompétentes pour faire triompher la cause du colon ; et l'acceptation d'une charge de cette nature et de cette importance par ces personnes mêmes.

La Presse disait, lundi, avec beaucoup de sens, qu'on aurait dû choisir pour composer cette Commission un prêtre, apôtre de colonisation, pour indiquer les besoins de l'ordre moral, un colon pratique, ayant fait lui-même et à ses dépens de la colonisation, enfin un homme bien au fait de l'exploitation forestière, de ce qu'elle a droit d'attendre du gouvernement en rapport avec la nature des con-trats et les exigences impérieuses de ses opérations ; telle semblait être, au dire de notre confrère, la composition du comité, qui s'imposait au gouvernement.

Quelle était donc l'idée directrice de nos ministres provinciaux en allant chercher des hommes dépourvus d'expérience et de connaissances pratiques dans les questions connexes à la colonisation ? Ont-ils simplement voulu confier la tâche de recueillir des renseignements et des données sur cette matière à des personnes que leur ignorance même du sujet devait rendre inaccessibles aux préventions et au parti-pris ? Avec un peu de bonne volonté on pourrait, à la rigueur, le supposer à l'égard des commissaires ; mais, franchement, la présence de M. Chrysostôme Langelier dans la Commission de colonisation a besoin d'une autre explication que les organes placés plus près du pouvoir s'entêtent à nous refuser.

En attendant, nous avons le droit et le devoir de conclure, nous aussi avec tout le monde, que, jusqu'à preuve du contraire, cette commission paraît avoir été composée pour faire bon marché des revendications des défricheurs.

C'est une commission contre la colonisation.

FRANÇOEUR.

Idées anglaises

Pour des raisons multiples, il est intéressant d'étudier les grands courants d'idées et d'opinions qui règnent actuellement en Angleterre. Maintenant que la guerre est terminée, que la violence fait place à la réflexion, nous pouvons mieux distinguer l'état des esprits et en percevoir les conséquences probables.

De prime abord nous avons les jingoes, ces grands imbéciles, munis de grands sabres pourfendeurs. Pour eux, aucun raisonnement ne prévaut ; il n'y a que la grosse caisse et la ferblanterie militaire qui vailent. Ils préchent le droit, par la force, l'accroissement par la conquête : ce sont les adeptes du survival of the fittest. Ils ne voient que grosses armées et gros cuirasses. Aussi voudraient-ils enrôler les quatre cent millions d'habitants de l'empire, en faire une machine gigantesque, pour égorger quiconque lèverait la tête, pour faire un beau massacre du reste de l'humanité. Ce sont des fous et des ignorants que les Boers ont exaspérés. Ils continuent de rager, mais ils y perdent et leur temps et leur bave.

Outre ces sabreurs qui n'obéissent qu'à un sentiment d'orgueil absurde, il y a ceux qui obéissent à leurs intérêts, à leurs écus. Dans cette catégorie se trouvent les rieurs de Fédération et d'Union douanière de l'Empire. A l'appui de leur thèse, ils invoquent l'exemple de l'Allemagne et de son Zollverein. Mais parce que la prospérité allemande est venue avec l'empire, cela ne veut pas dire qu'elle est venue par lui.

En réalité, ce sont des aristocrates et des monopolistes qui, voyant leur commerce baisser et la concurrence étrangère leur arracher un morceau du gâteau, voudraient exploiter le sentiment de loyauté et spéculer sur la bêtise et le jingoïsme des colons.

Cet impérialisme-là est l'incarnation de la race select, distinguée, supérieure. C'est-à-dire la morgue, la raideur, l'ignorance et l'égoïsme britanniques. C'est le lord oisif et replet que la taxe sur le blé fait souffrir. C'est le gros industriel qui attend, derrière son guichet, les commandes de l'univers. Il vend sa marchandise comme s'il rendait un service ou faisait une faveur. Il est lord du commerce !

Mais un jour il s'aperçoit que les commandes diminuent, et le voilà qui s'indigne aristocratiquement : « Comment, c'est un article anglais et vous ne l'achetez pas ! » On lui dit que sa marchandise est démodée : « Elle est à la mode de Londres, dit-il, par conséquent du Pérou et de la Chine. » Son client voudrait avoir de l'acier de telle forme, du drap de telle couleur. Il répond avec dédain : You must buy what we make. Il envoie au Brésil un prospectus en anglais et son agent de commerce ne connaît pas d'autre langue. Sa maison de Toronto vous renvoie votre ordre rédigé en français et vous demande de l'anglais.

LA ST. JEAN-BAPTISTE

LA FETE NATIONALE DES CANADIENS FRANÇAIS

sera chômée dans notre ville le 24 juin courant.

UNISSONS-NOUS !

Il faut que ce jour-là tous les citoyens se réjouissent en contribuant d'une manière efficace à l'œuvre patriotique du monument qui devra perpétuer la mémoire du curé Labelle.

Le programme suivant a reçu l'approbation du Rév. M. Lamarche, curé, et de Son Honneur le maire Godmer.

L'Avant-Midi

A 9 heures, messe solennelle à l'église. Sermon de circonstance par un prédicateur distingué. Quête faite au bénéfice du Monument du curé Labelle.

L'Après-Midi

Concert en plein air par la Fanfare Saint Jérôme, à son kiosque de la rue Labelle. Discours par quelques-uns des principaux citoyens de Saint-Jérôme. Ont été invités à adresser la parole : Le Rév. A.-R. Lamarche, curé de Saint-Jérôme, Son Honneur Chs. Godmer, maire de la ville, M. Jean Prévost, avocat et député du comté de Terrebonne, Dr J.-E. Prévost, M. C. de Martigny, avocat, le Dr Emmanuel Fournier, échevin, le Dr K.-P. Vanier, marguillier.

Le Soir

Grande séance, à la salle du marché, au bénéfice du monument du curé Labelle.

LA CAGNOTTE

célèbre comédie en cinq actes, de Labiche, sera jouée par les amateurs suivants : MM. Jean Prévost, député ; P.-F.-E. Petit, notaire ; Thibaudeau Rinfret, avocat ; Henri Rolland, Jos. Savard, Arthur Lemont, J.-E. Prévost, Albert Théberge, E. D. D. Félix Richard et B. Brissette. Mlles Orise Deschambault, Marie-Joséphine Matte et Alphonsine Nantel.

Un orchestre, sous la direction de M. Alphonse Lefebvre, fera entendre de la musique choisie. Les prix d'entrée ne sont que de 30 cts et 20 cts. Les sièges réservés sont numérotés. Les billets sont en vente à la pharmacie Fournier où le plan de la salle est déposé.

Il faut que tous les citoyens de Saint-Jérôme et des environs prennent part à la célébration de la St. Jean-Baptiste et aident par leur obole à l'œuvre du monument du grand patriote : le curé Labelle.

Programme du Concert

que la Fanfare Saint-Jérôme exécutera à 2 heures de l'après-midi

- La belle jérémienne, Pas Redoublé..... A. Bosc
- Les gloires de la France, Fantaisie..... Bléger
- Old Folks at home, air varié pour baryton..... Stewart
- Miranda, grande valse..... A. Bosc
- Airs canadiens, Fantaisie..... F.-E. Petit
- Le premier jour de bonheur, Fantaisie..... J.-E. Prévost
- Polka des patriotes..... X. X
- Hommage au curé Labelle, Fantaisie..... Bléger

Vive la Canadienne

Programme détaillé de la Séance qui aura lieu à 8 h. du soir, dans la salle du Marché.

LA CAGNOTTE, comédie en 5 actes, de Labiche.

Distribution des rôles

- Chambourcy, rentier..... MM. Henri Rolland
- Colladon, riche fermier..... Jos. Savard
- Cordenbois, pharmacien..... Arthur Lemont
- Sylvain, fils de Colladon..... Alb. Théberge
- Félix Renaudier, jeune notaire..... Thibaudeau Rinfret
- Beaucant, percepteur..... F.-E. Petit
- Coquel,..... J.-E. Prévost
- Béchet..... F. P.
- Donida, soeur de Chambourcy..... Mlles Orise Deschambault
- Blanche, fille de Chambourcy..... M. J. Matte
- Benjamin, garçon de café..... M.
- Joseph, domestique de Coquel..... Félix Richard
- Tricoche, épicier..... J.-E. Prévost
- Madame Chalamel, fruitière..... Mlle Alphonsine Nantel
- Deuxième garçon de café..... M. R. Brissette
- Un gardien..... X. X

Le premier acte se passe à La Ferté-sous-Jouarre. Les actes suivants à Paris.

- Marche canadienne..... E. Ascher
- L'Amazonne, ouverture..... Lauréat
- Les belles jérémienne, Valse..... E. Ascher
- Geraldine, Polka pour cornet solo..... Gaylord
- Bouquet de pensées, valse..... S. L. Arnoldi
- Ma tante Chloé, Schottisch..... Geor. Voelker
- La Reine du Nord, Marche..... Otto Heintzman
- The colored Major, Marche-Cake-Walk..... S. Henry

Les dames sont instamment priées d'enlever leur chapeau pendant la représentation.

Il s'étonne qu'on puisse parler autre chose que ça. Il ne comprend pas pourquoi tout l'univers ne veut pas devenir britannique : « C'est le Hangletter partout ! » Que lui importent l'instruction et la science. L'expérience lui suffit. Il a réussi à bien manufacturer quelque chose il y a cinquante ans ; à l'avenir rien n'y sera changé. Et le voilà qui se gaudit dans son indolence. L'Allemand et l'Américain, par l'initiative et les procédés scientifiques, lui dérobent son marché. Alors ce gros lord s'irrite. Il voudrait un marché plus stable et plus servile : un commerce à l'espagnol. Il aimerait recommencer son petit jeu d'avant la révolution des colonies américaines. Spéculer sur la communauté britannique, quelle sinécure, quelles royalties ! Mais pour nos faveurs nous lui demandons quelque chose et ça l'ennuie. Mais nous lui rappelons le « no taxation without representation » et ça l'agace.

A part le jingoe et l'impérialiste, il y a le libéral ou radical de l'école de Manches-

ter. Celui-ci a des idées plus pacifiques et plus saines. Etudiant la guerre anglo-boer il y trouve deux défauts d'une importance capitale. D'abord l'ignorance absolue du pays, des ressources, des hommes, des routes, de tout. Ensuite le peu de camaraderie entre l'officier et le soldat, entre le cadet de noblesse et le fils de roture. Ces deux grands péchés se retrouvent dans le commerce britannique. L'ignorance de la langue, des goûts et des habitudes des autres peuples est un fait patent. Le parasitisme du lord, qui vit de son oisiveté « distinguée », ainsi que la morgue et l'insouciance de l'industriel pour ses petits clients, est une vérité banale.

Le libéral de l'école de Cobden, ne croit pas à l'augmentation du commerce par la conquête armée. Il veut que l'Angleterre secoue l'inertie aristocratique où elle se complait ; qu'elle abandonne ce conservatisme insulaire, ce splendide isolement dont elle se targue.

Il dénonce l'ignorance sous toutes ses

formes. Le commerce anglais ne doit pas rejeter les innovations de la science. Des écoles industrielles et techniques comme en Allemagne et aux Etats-Unis. Moins d'ignorance des langues et des goûts étrangers, de la géographie commerciale et des tarifs. Et surtout plus d'affabilité et de courtoisie, plus de cette initiative, de cette nervosité américaines.

Malgré sa petite dose d'impérialisme, lord Roseberry a touché le point sensible, lorsqu'il a dit :

« Cette guerre doit porter ses fruits et nous devons mettre en pratique les dures leçons qu'elle nous donne. Je n'hésite pas à dire que cette guerre aura été un bon marché, si elle nous a enseigné que jusqu'ici nous avons trop vécu au jour le jour et que, dans la guerre aussi bien que dans le commerce et dans l'instruction publique, il faut appliquer partout un procédé scientifique et méthodique. Or, il faut bien l'avouer, nous n'avons pas été méthodiques, nous n'avons pas été scientifiques ; et la tâche qui nous incombe aujourd'hui est la plus grande qui puisse incomber à une nation. Il faut que délibérément, patiemment, nous révisions les méthodes d'après lesquelles nous avons été jusqu'ici habitués à procéder. C'est la tâche à laquelle nous avons à faire face. C'est une tâche qui occupera ce gouvernement-ci et bien d'autres après lui. »

La grande voix de Manchester a pu être étouffée par les hurlements de la guerre, et peut-être ensuite par les fanfaronnades du couronnement, elle se fera encore entendre. Le sens politique du peuple anglais a été dévié, mais il se redressera. On finira par s'apercevoir qu'il faut réformer, les idées, les conceptions et les habitudes acquises. Que ce qu'il faut ne consiste pas tant en grands empires et en grosses armées qu'en l'audace et la hardiesse des heureuses initiatives.

Britannia se dresse moins fièrement dans son manteau rapiécé, dans son prestige disparu, mais sa grande force morale lui fera reprendre son rang si, tout en parlant aux éventualités, elle écoute la politique sage et pacifique de Manchester. Ce serait tant mieux, et pour elle et pour nous.

GROGNARD.

La St. Jean-Baptiste

Citoyens de Saint-Jérôme et du comté de Terrebonne, montrons-nous généreux et patriotes, mardi prochain.

Célébrons avec enthousiasme notre fête nationale et contribuons libéralement, le matin à la quête de la messe et le soir à la séance, à l'œuvre du monument du curé Labelle.

Ce grand patriote, disparu depuis tantôt douze ans, vit encore dans notre cœur et dans notre souvenir. Il est temps que nous le prouvions en lui élevant dans notre ville une statue qui rappellera ses grandes œuvres, son vaste génie et proclamera notre profonde reconnaissance.

Ayons un patriotisme éclairé et vivace qui se traduise par des actes et des faits.

Que la journée de mardi prochain nous voie tous unis, sans distinction aucune, travaillant avec joie et avec générosité à poser et à affermir la base du grand projet dont l'exécution nous tient tant à cœur.

Nous prions instamment tous nos concitoyens d'orner de drapeaux leur demeure, le 24 juin. Le drapeau tricolore doit flotter partout ce jour-là, parce qu'il représente notre nationalité et qu'il porte dans ses plis les souvenirs du passé et les ambitions de notre race.

Autre chose. Le conseil de ville a déclaré le 24 juin jour de fête civique pour notre ville ; nous espérons donc que nos manufacturiers, marchands et autres donneront congé à leurs employés ce jour-là.

Imitons les Anglais sur ce point. Voyez-les aux jours des fêtes du Roi ou du Dominion, ils ferment leurs établissements. Eh quoi ! serions-nous moins patriotes qu'eux ?

Ce jour de congé en l'honneur de la patrie n'est demandé à Saint-Jérôme que rarement, tous les trois ans au plus, et l'on hésiterait à permettre à la classe ouvrière de prendre part aux réjouissances publiques de la fête nationale !

Non, nous nourrissons l'espoir que le 24 juin verra toute la ville de Saint-Jérôme en liesse.

Affirmons-nous, c'est l'occasion, comme Canadiens-Français unis, orgueilleux de leur nationalité, conscients de leur valeur, de leurs droits et de leurs devoirs.

JEP

La supériorité des Pianos Pratte

La raison de la supériorité des pianos Pratte réside dans le fait qu'ils possèdent toutes les améliorations de valeur des autres pianos avec, en plus, plusieurs améliorations importantes particulières aux pianos Pratte. Ne manquez pas de venir les examiner avant d'acheter ailleurs. Nous les vendons payables dans un an si on le desire. Nous en avons trois de ce temps-ci, aussi bons et aussi beaux que ceux que nous offrons presque à moitié prix. — L.-E.-N. Pratte et Cie, 2461 rue Sainte-Catherine, près de la rue Drummond, Montréal.

PROCLAMATION.

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste

La fête de la Saint-Jean Baptiste étant célébrée cette année dans notre ville, les citoyens de Saint-Jérôme sont respectueusement invités par les présentes à observer ce jour comme un jour de fête.

CHS. GODMER
Maire.

Saint-Jérôme, 18 juin 1902.

A vieux chat vieux rat

Sous ce titre : *A jeunes chats le grand remède*, M. Mathusalem Nantel, ancien concitoyen, ancien ministre, ancien candidat à l'échevinage, ancien journaliste, nous sert dans son ancien style, son ancien plat de bouillie pour les chats à son ancienne sauce réchauffée. Pouch ! Pouch ! que tout cela est ancien et sent mauvais. Le chat devenu vieux, ermite et grincheux, pelé et chassieux, griffe encore tant qu'il peut.

Mais comme il ne peut plus griffer les rats, il s'attaque aux jeunes chats dont il envie le pelage lisse, l'œil vif, le corps souple et la grille acérée. Hélas ! cher Mathusalem, il faut apprendre à vieillir et à se « retirer du monde » quand l'heure est venue, surtout à devenir un vieux chat propre et digne ; autrement gare aux jeunes chats qui ont la mémoire bonne !

Ils se rappellent eux, qu'étant chat plus jeune vous avez badigeonné votre pelage bleu de rouge, de neutre, et puis de bleu encore, que vous avez fait bombance avec les rats qui ont trop longtemps grignoté les finances de la province, que vous les avez chassés du fromage pour l'avoir à vous tout seul ; que lorsque vous en avez été chassé à votre tour vous avez surnoisement offert de vous allier de nouveau avec tous les rats et tous les chats du pays pour y rentrer, et que l'électorat édifié enfin sur les dessins de « ce bloc enfarniné qui ne lui disait rien qu'aille » l'a définitivement muré dans son trou.

Les jeunes chats de Saint-Jérôme et des environs comprennent parfaitement la rage impotente du vieux chat Mathusalem quand ils lui remettent sous le nez tous les pinturlurages dont il s'est bariolé pour pénétrer dans le fromage, ou pour y rentrer après en avoir été expulsé. Et savent très bien qu'il « mettrait le nez dedans aux jeunes chats », s'il pouvait mettre la patte dessus, et ils le prennent en pitié.

Pauvre vieux chat Mathusalem !

SOSIE-LE FRANC

MELI-MELO

HERBERT SPENCER ET CHAMBERLAIN

Herbert Spencer, le vieux philosophe anglais, vient de célébrer sa quatre-vingt-deuxième année sans grand bruit.

Il n'est pas, paraît-il très populaire dans son pays, où il a vivement combattu l'impérialisme, le jingoïsme et la guerre du Transvaal.

Dans son dernier volume, paru tout dernièrement, « Faits et commentaires », Herbert Spencer cingle l'esprit anglais, les mœurs nouvelles et l'absurdité qu'il y a à ne voir dans un pays que les chiffres de son or et de son commerce.

Voici, d'ailleurs, un portrait piquant de M. Chamberlain : « Un homme ambitieux, de caractère despotique, qui a appris dans le conseil municipal de Birmingham l'art de faire travailler les autres à son profit. »

UN MESSAGE DE ROOSEVELT

Le président Roosevelt vient de poser un acte qui lui fait honneur et dénote, une fois de plus, chez lui, une énergie de conviction et une droiture vraiment remarquables.

Il s'agit des relations commerciales entre les Etats-Unis et Cuba.

La guerre de 1898 a eu, entre autres conséquences, celle de former à Cuba le marché espagnol. Les planteurs de Cuba se tournent donc vers les Etats-Unis qui, d'ailleurs, sont moralement engagés à accéder aux produits cubains, et en particulier aux sucres bruts, un régime de faveur sur leurs marchés. Des promesses leur ont été faites à ce propos par le président McKinley.

Mais les Américains qu'intéresse cette question des sucres se sont ligés pour agir sur le Congrès et pour refuser à Cuba le régime de faveur sur lequel l'ancien-le Espagne était en droit de compter. Le président Roosevelt vient donc, dans un message admirable, qui est un habile et touchant plaidoyer en faveur de la jeune république cubaine, de rappeler les deux

Chambres du Congrès au respect de la parole donnée.

Ce message est l'événement du jour aux Etats-Unis.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

D'après les statistiques officielles du gouvernement anglais, voici quel serait le bilan de la guerre, en hommes et en argent:

LE FAUTEUIL DU COURONNEMENT

Le fauteuil qui doit servir au couronnement du roi d'Angleterre n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

UN TRUC DE JOURNALISTE NÉCESSITEUX.

M. Nantel (G.-A.) très préoccupé sans doute par la haute fonction de directeur

M. Nantel (G. A.) est prié de continuer. Grâce à lui nos articles, au lieu d'être lus par 2,000 personnes le seront par 2,500.

Chronique Franco-Américaine

(Pour l'AVENIR DU NORD) Seize Aout & Vingt-quatre Juin

La fête de Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale, sera célébrée dans quelques jours avec un éclat qui semble grandir avec les années.

Cependant avec le 24 juin ne s'étendra pas le dernier écho des fêtes qui auront réuni les fils de ceux qui furent les pères de la Nouvelle-France.

Lacordaire a dit quelque part: "La perte d'une nationalité est un des maux de la race humaine qui appellent le plus de sympathie."

La fête des Acadiens a lieu le 16 août et sera marquée, cette année, par des fêtes exceptionnelles

nada et dans la grande république, devraient nous trouver d'accord et parfaitement unis.

Les vacances

(Pour l'AVENIR DU NORD) Bienôt les écoles seront fermées; si silence complet régnera dans les classes

CONSEIL AMICAL

Aux femmes faibles, nerveuses et aisément fatiguées

Donné dans l'histoire d'une dame qui a souffert et a recouvré la santé et la force.

Les Bouleaux,

LAC ACHIGAN SAINT-HIPPOLYTE

VILLEGIATURE-PENSION, située sur la plus belle pointe du plus beau lac des Laurentides.

SIROP DU Dr FRED. J. DEMERS POUR LES ENFANTS

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume.

Chapleau et sa correspondance

M. A.-D. DeCelles, d'Ottawa, a écrit, dans la Presse du 7 juin, sous le titre ci-dessus, un article plein d'intérêts

CHENIER

Conférence donnée à Sainte-Scholastique, le 27 avril, par M. J.-A.-C. Eluher, député de Deux-Montagnes à Ottawa.

Lors des troubles de 37, M. Ludger Duvernay, propriétaire de "La Minerve", représentait le comté de Saint-Roch

Elle éleva un monument à son fondateur, dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

En 1891, quelques semaines avant la célébration de la fête Nationale, certains arrangements eurent lieu entre la fabrique de Notre-Dame et la société Saint-J-Bte.

Le Dr Marcel, de Saint-Eustache, un bon patriote celui-là malheureusement disparu trop vite, et ses amis ayant appris que l'Association préparait une démonstration pour le 21 de juin.

En face de l'inscription sur le monument, qui dit que le corps de Chénier est là, l'association ne fit aucune objection, bien entendu.

Et les autorités civiles et religieuses accordèrent le permis d'exhumation de la meilleure grâce du monde.

Tout le monde se prépara à la grande fête, et les journaux, éparpillés aux quatre coins du Dominion font connaître en détail les préparatifs provoqués par la grande fête patriotique.

Le programme de la procession est publié et va jusqu'à annoncer que le cortège de Chénier passera par le chemin du Sault.

Le 21, vers midi, la délégation de Sainte-Scholastique, composée de MM. Dr L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

Sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Laurent, des milliers de personnes étaient massées chaque bord de la chaussée

Le peuple était pour Chénier; vers 3 heures 30,000 personnes étaient réunies silencieuses et recueillies dans le cimetière de la Côte des-Neiges.

Le 21 de juin, le cortège de Chénier se composait de MM. L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

Le 21, vers midi, la délégation de Sainte-Scholastique, composée de MM. Dr L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

Sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Laurent, des milliers de personnes étaient massées chaque bord de la chaussée

Le peuple était pour Chénier; vers 3 heures 30,000 personnes étaient réunies silencieuses et recueillies dans le cimetière de la Côte des-Neiges.

Le 21 de juin, le cortège de Chénier se composait de MM. L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

Sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Laurent, des milliers de personnes étaient massées chaque bord de la chaussée

Le peuple était pour Chénier; vers 3 heures 30,000 personnes étaient réunies silencieuses et recueillies dans le cimetière de la Côte des-Neiges.

Le 21 de juin, le cortège de Chénier se composait de MM. L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

Sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Laurent, des milliers de personnes étaient massées chaque bord de la chaussée

Le peuple était pour Chénier; vers 3 heures 30,000 personnes étaient réunies silencieuses et recueillies dans le cimetière de la Côte des-Neiges.

Le 21 de juin, le cortège de Chénier se composait de MM. L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

Sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Laurent, des milliers de personnes étaient massées chaque bord de la chaussée

Le peuple était pour Chénier; vers 3 heures 30,000 personnes étaient réunies silencieuses et recueillies dans le cimetière de la Côte des-Neiges.

Le 21 de juin, le cortège de Chénier se composait de MM. L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

Sur la rue Sainte-Catherine, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Laurent, des milliers de personnes étaient massées chaque bord de la chaussée

Le peuple était pour Chénier; vers 3 heures 30,000 personnes étaient réunies silencieuses et recueillies dans le cimetière de la Côte des-Neiges.

Le 21 de juin, le cortège de Chénier se composait de MM. L.-A. Fortier, J.-D. Leduc, Chs de Montigny, J. H. Lançois et Gabriel Ouellette, était sur le chemin du Sault, anxieux d'y rencontrer le cortège de Chénier.

En dépit des excommunications dont certains presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la manifestation du 21, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux pèlerinage de la Côte-des-Neiges.

Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisaient au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons, et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire.

ce de misère continuelle. Les véritables pilules portant toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People."

Mais laissez moi vous donner quelques extraits du discours du brave et regretté Dr Marcell.

"Messieurs", dit-il. "Je ne suis pas venu pour vous faire un discours et je ne veux pas parler."

"Pourquoi?" "C'est que j'ai laissé là-bas, chez moi, les cendres d'un homme dont le nom est un talisman pour les reliques de Chénier. Silencieusement j'avais obtenu la permission des autorités civiles et ecclésiastiques d'exhumer les restes de ce héros, je les avais déposés dans une urne et je devais vous les apporter lorsqu'il m'aurait été remis une lettre de l'évêché révoquant l'autorisation qu'il m'avait donnée."

Attendez patiemment et dignement, et avant longtemps cette affaire là sera éclaircie.

"Toutefois les cendres de ce pauvre Chénier ne sont pas perdues. Je les ai chez moi, sous clef et pour me les ravir il faudrait passer sur mon cadavre."

"Cet ardent patriote, dit-il, est tombé en se battant, il a reçu une balle en pleine poitrine et non dans le dos. On a insinué quelque part qu'il a voulu se sauver, mais Gagnon, l'ours blanc, était là et il a vu Chénier qui tirait toujours et qui a rendu le dernier soupir en lançant une dernière balle à l'ennemi."

"Il est mort pour la liberté."

"Ce sont les cendres de cet homme que je voulais vous apporter."

Il était six heures et demi quand l'immense vague humaine (100,000 âmes) se retira du cimetière de la Côte-des-Neiges, emportant avec elle une foule variée de souvenirs impérissables.

(A suivre.)

No 70 - AUCUNE ERREUR.

Cherchez un remède qui fait du bien immédiatement, qui guérit sûrement et qui coûte très peu; vous ne trouverez que le Baume Rhumal.

Le secret d'une morte

A ma fille, au jour de ses quinze ans.

Juillet, 1881.

Chère ange, au moment où j'écris ces lignes, tu dors tout près de moi, dans ton berceau.

Hélas, lorsque tu lirais cette confidence suprême, ta mère ne sera plus. Oh! que cette pensée me fait mal!

Depuis que je presse dans mes bras le gracieux chérubin que le bon Dieu y a laissé tomber, la vie m'est devenue plus chère. et moi, qui regardais jadis la mort bien en face, je frémis de crainte maintenant, rien qu'à cette idée que je pourrais mourir.

Mourir! Me séparer de toi, ma petite Marthe. Oh! que ce serait horrible! Pourtant, il semble que bientôt, ce sera l'heure. Oh mon Dieu qu'il est terrible à prononcer aujourd'hui le "Fiat" de la résignation chrétienne. Je serais si heureuse de vivre pour ma fille. mais, votre volonté Seigneur, je l'ai mérité.

Ma chère petite Marthe, je veux te faire une confidence avant de partir. Ce matin, je suis assez bien; nous sommes seules toutes deux, je profite de ma solitude et du peu de force qui me reste pour t'écrire. C'est une confession que ta mère te fait, je veux que tu saches tout. Pourquoi tu ne me méprisais pas. Mais non, tu comprendras et tu me pardonneras.

J'ai vingt-deux ans depuis huit jours; je suis mère; j'ai un mari qui s'adore. Si le bon Dieu me laissait vivre, il semble que je serais heureuse. Autour de moi, on se demande quelle peut être la cause de ce mal qui me tue. Ce que les autres ignorent, je le sais moi, et je veux te le confier.

A dix huit ans, je terminais mes études au couvent des Ursulines de Québec; deux mois plus tard je me présentais au Noviciat du Monastère où l'on m'accueillait les bras ouverts. Mais le Seigneur, voulant m'éprouver sans doute, m'envoya une maladie qui m'obligea de quitter le cloître. Cette fièvre faillit m'emporter, toutefois, après une année de convalescence, je repris l'espoir de pouvoir retourner au monastère. Tout était réglé; dans quinze jours on m'accepterait de nouveau; mes ancêtres Mères se préparaient à fêter mon arrivée comme celle de l'enfant prodige. et j'avais hâte aussi.

Dans l'intervalle, je rencontrai ton père; il m'aima et me le dit. Non sans quelques scrupules je me laissai bercer par ces paroles char-

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Capital payé :: \$1,967,000 Fonds de réserve \$950,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président

ROB. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE

Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST, Assistant Gérant: C. A. GIROUX, Inspecteur: O. E. DORAIS.

BUREAUX DE QUARTIERS: Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est

SUCCURSALES: Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg (Man.)

Une succursale de cette Banque est en opération à Saint-Jérôme, rue La-belle, près du pont de fer.

J. C. GAGNÉ, Gérant.

meuses, par cet amour naissant et j'oubliai ma première vocation. Le but en lui-même, était bon; j'avais la grande ambition de faire de ton père un "croquant". J'eus l'illusion de ne m'être pas trompée en changeant de chemin pour aller à Dieu. Que vous avais-je donc fait, Seigneur, pour que vous restiez muet à ma prière?

Au mois de mai de la même année, le bon Père X. nous mariait dans la chapelle de C. Ton père et moi, nous étions heureux; nous nous aimions avec toute l'ardeur de nos vingt ans. J'avais réalisé le but que je me proposais: ton père est bon, Marthe, c'est un croyant; dans sa miséricorde, la Providence m'a accordé cette compensation, je l'en remercie et plus tard, tu le remercieras pour moi, n'est-ce pas!

Mais depuis ces quatorze mois que nous sommes l'un à l'autre, ton père et moi, ma vie n'est qu'un long regret. Oh! si j'avais dix huit ans aujourd'hui, comme je penserais mieux.

Marthe, écoute, ma fille, ta mère se meurt, sa vie est brisée! De même que la fleur privée de sa tige étiole et périt; ainsi ta mère qui était appelée à la vie religieuse, s'en va parce qu'elle n'est pas où elle devait être, (1) comprends-tu bien l'étendue de mon malheur et l'amertume de mes regrets? Le bon Dieu me voulait pour Lui seul, et dans sa Sagesse, se voyant refusé le cœur de son choix, il l'a brisé. C'est pour cela que ta mère te laisse, mignonne. C'est ce qui fait que je n'aurai pas la consolation de voir mon enfant devenue jeune fille. Oh! la coupe est de fiel. Ma fille, adieu, je te bénis, prie pour ta mère morte et pardonne à ta mère repentante.

La jeune femme qui écrivait ces lignes vécut encore trois mois après cette confidence. Dans les derniers jours d'octobre 1881, on la conduisit au cimetière.

Le dernier vœu de la morte a été respecté. Personne n'a rompu le cachet de la précieuse enveloppe adressée à Marthe. Et Marthe devenue jeune fille a lu, des larmes plein les yeux, cette confidence antémortem. Quelques années plus tard, elle prenait le voile au monastère des Ursulines, le voile et la place de sa mère défunte. Il y aura bientôt trois ans que les portes du cloître se sont fermées sur la petite Marthe d'autrefois, — la sainte religieuse d'aujourd'hui.

MARIETTE.

Ce 12 juin 1902.

(1) Principe faux et malsain qui empoisonne à tort bien des existences, et qui est blâmé et condamné par tous les directeurs de conscience sages et éclairés.

La D.

SIROP D'ANIS GAUVIN — Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc. — Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

Avis à nos Patientes.

PILULES ROUGES POUR LES FEMMES FAIBLES

LE REMÈDE EFFICACE GUÉRIT TOUTES LES MALADIES NERVEUSES ET COMPLIQUÉES PARTICULIÈRES AUX FEMMES RÉCONSTRUIT LE SYSTÈME ET ÉMIGRAIT LE TISSU

Pour toutes les informations lire la circulaire. Prix 50 Cents Six Boîtes \$2.50. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE. MONTREAL, CANADA. PARIS, FRANCE. BOSTON, U.S.A.

Cette illustration représente une boîte de Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine; le papier est blanc, imprimé en rouge. Ce sont les seules véritables, et elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de bois.

Apportez cette illustration avec vous chez votre marchand et refusez toute autre qui ne ressemblerait pas à ce paquet.

Nous n'avons personnellement passant de maison en maison pour vendre nos Pilules Rouges.

Nos Médecins Spécialistes ne passent jamais de maison en maison pour soigner les malades; ils peuvent être vus et consultés tous les jours à nos bureaux, 274 rue St-Denis, Montréal, jamais ailleurs.

Une récompense de \$50. sera payée avec plaisir à quiconque sera la cause de l'arrestation et de la condamnation de chaque individu se faisant passer comme un de nos Spécialistes, ou se disant envoyé par nous.

Défiez-vous, Mesdames, des charlatans (pedlers). Ce sont de beaux parleurs qui vous feront regretter votre crédulité.

Défiez-vous des Pilules Rouges vendues au 100 ou à 25c. la boîte. Lorsqu'il s'agit de votre santé, ne vous laissez pas influencer ou tromper. Comme il est bien établi que toutes les bonnes choses sont imitées et comme nos Pilules Rouges l'ont été nous croyons devoir vous mettre sérieusement en garde contre toute imitation possible.

Exigez toujours nos Pilules Rouges, celles qui sont une spécialité pour les femmes seulement.

Cie Chimique Franco-Américaine,

274 rue St-Denis, MONTREAL, Can.

GERMAINE Par Edmond About

XII LE COUTEAU (Suite)

— Il ne m'aime donc plus ! disait-elle. Pas encore pour l'indifférence ; je saurais bien réchauffer sa froideur ! Mais il faut qu'on m'ait noircie à ses yeux, qu'on lui ait tout conté, qu'il me méprise ! Sans cela, il ne m'aurait jamais traitée ainsi. M'offrir de l'argent par l'intermédiaire de cet odieux Le Bris ! Et en quels termes, grands dieux ! S'il me voit des mêmes yeux que son ambassadeur, s'il ne m'estime plus, j'aurai beau faire : il ne reviendra jamais. Veuf ou non, il est perdu pour moi. Alors ! à quoi bon... ? pure vengeance ! Eh bien, soit : je me vengerai ! Mais attendons. S'il n'accourt pas ici lorsqu'il aura lu mon message, c'est que tout est perdu ! — Madame, interrompit Mantoux, il faut que j'aie servi mon dîner, et si madame a quelque chose à me commander... — Va servir ton dîner, lui dit-elle. Tu es à moi. Ecoute bien tout ce qu'ils diront, pour me le répéter. — Oui, madame. — Un instant ! Peut-être M. de Villanera viendra-t-il dans la soirée. En ce cas, je n'ai pas besoin de toi. Cependant, promène-toi dans nos environs demain matin. S'il ne devait pas me faire de visite... mais c'est impossible ! tu accourrais ici dès qu'il serait couché. L'heure n'y fait rien. Le Tus dormira peut-être : sonne toujours, je l'ouvrirai la porte. — C'est inutile, madame ; on a été serrurier, et j'ai encore mes outils. — Bien : j'y attendrai. Mais je suis sûre que le comte viendra. — Mantoux servit à table ; mais il eut beau tendre ses deux oreilles à la conversation, le nom de Mme Chermidy ne fut pas même prononcé. On dîna en famille, avec un seul étranger, M. Stevens. La vieille comtesse lui demanda si la loi anglaise permettait aux magistrats d'expulser le vagabond sans autre forme de procès. M. Stevens répondit que la législation de son pays protégeait la liberté individuelle jusque dans ses abus. Le docteur reprit en souriant : — Voilà qui va bien ; et quid quant aux aventuriers ? — On les traite un peu plus sévèrement. — Mais quand elles ont cinq ou six millions de capital ? — Si vous en connaissez beaucoup de cette espèce, docteur, envoyez-les toutes en Angleterre. On leur ouvrira la porte à deux battants ; on les couronnera de roses et elles épouseront des lords. — Mme de Villanera fit la moue, et l'on parla d'autre chose. — Durant tout le repas, le vieux duc tint ses yeux attachés sur la figure de Mantoux. Cette cervelle impotente, ce vieillard perclus de la mémoire, sur reconnaît un homme qu'il avait vu une seule fois chez Mme Chermidy. Il le prit à part après le dessert et l'emmena mystérieusement dans sa chambre. — Oh est elle ! lui dit-il. Tu la connais, toi ; tu sais où elle est cachée, car on me la cache ! — Monsieur le duc, reprit-il, je ne sais pas de qui... — Je te parle d'Honorine ! Tu sais bien, Honorine, la dame de la rue du Cirque ? — Mme Chermidy ? — Ah ! tu vois que tu la connais. Je suis sûr que tu l'as vue. Ma fille aussi l'a vue ! le docteur aussi ! tout le monde, enfin, excepté moi !... Va me la chercher, je ferai ta fortune. — Mantoux répondit : — Je peux jurer à monsieur le duc que je ne sais pas où est Mme Chermidy. — Dis-le moi donc, nigaud ! je n'en parlerai à personne ; cela restera entre nous deux. — Il ajouta d'un ton de menace : — Si tu ne me la montres pas ce soir, je te ferai couper la tête. — Le forçat tressaillit, comme si ce vieillard pouvait lire dans sa conscience. Mais le duc avait déjà changé de note : il pleurait. — Mon enfant, disait-il, je n'ai pas de secret pour toi. Il faut que je te fasse part du malheur qui nous menace. Honorine veut se tuer cette nuit, elle l'a dit au docteur ; elle a envoyé son testament à mon gendre. Ils prétendent qu'elle n'en fera rien et qu'elle a voulu nous faire peur ; mais je la connais mieux que tous. Elle se tuera certainement. Pourquoi ne se tuerait-elle pas ? Elle m'a bien tué, moi qui te parle ! As-tu remarqué ce grand couteau qui était sur sa cheminée à Paris ? Elle me l'a envoyé dans le cœur un jour, je m'en souviens bien. C'est avec ce couteau-là qu'elle se frappa cette nuit, si je n'arrive pas à temps. Veux-tu me conduire chez elle ? — Mantoux protesta qu'il ne savait point l'adresse de la dame, mais il ne parvint pas à persuader le vieil insensé. Jusqu'à dix heures du soir, M. de La Tour d'Embleuse, le suivit partout, au jardin, à l'office, à la cuisine, avec la patience d'un sauvage. — Tu auras beau faire, lui disait-il, il faudra bien que tu ailles chez elle, et je t'y suivrai ! — On se couche de bonne heure aux îles Ioniennes. A minuit toute la maison dormait, excepté le duc et Mantoux. Le forçat descendit à pas de loup sans faire craquer l'escalier disjoint qui conduisait à sa chambre. En traversant le jardin du nord, il crut voir glisser une ombre entre les oliviers. Il se jeta dans la campagne et marcha le long des clôtures, par des sentiers détournés, vers la propriété qu'il connaissait si bien. L'ombre acharnée le suivit jusqu'à la haie de l'enclos. Il se demanda si la peur n'avait pas troublé sa vue et si l'ombre n'était pas victime d'une hallucination ; il prit son courage à deux mains, revint sur ses pas et chercha l'ennemi : la route était déserte, et l'apparition s'était perdue dans la nuit. Une obscurité profonde enveloppait la petite maison. La seule fenêtre éclairée était celle de Mme Chermidy, au rez-de-chaussée : Mantoux comprit qu'il était attendu. Il déroula un trousseau de fausses clefs qu'il avait enveloppées dans des linges pour étouffer le bruit de leur frottement ; il n'eut pas le temps de crocheter la porte : Mme Chermidy la lui ouvrit. — Parlez bas, dit-elle. — Le Tus vient à s'endormir. — Les deux complices entrèrent dans la chambre, et le premier objet qui frappa les yeux de Mantoux fut le poignard dont le duc lui avait parlé. — Hé bien ! demanda la veuve ; M. de Villanera est couché ? — Oui, madame. — L'infâme ! Qu'est-ce qu'ils ont dit à dîner ?

— Ils n'ont pas parlé de madame. — Pas un mot ? — Non ; mais, après le dîner, M. le duc m'a demandé l'adresse de madame. Je l'ai trouvé bien baissé. — Il n'a pas dit autre chose ? — Des bêtises. Que madame voulait se tuer, qu'elle avait écrit son testament. — J'ai dit ; j'ai écrit ; pour forcer le comte à venir me voir. Et il est couché ! — Oh ! bien certainement, madame. La chambre de monsieur est tout près des nôtres, dans le petit escalier. Monsieur a éteint sa bougie à onze heures. — Ecoute : s'ils avaient dit du mal de moi à table, il faudrait me le répéter sans crainte ; je ne m'en fâcherais pas, j'en serais même heureuse. — Ils n'ont pas ouvert la bouche sur madame. — Ah ! je leur annonce que je vais me tuer ce soir, et ils ne prennent pas seulement la peine de dire que c'est bien fait ! — Ils ne se sont pas plus occupés de madame que si madame n'était pas au monde. — C'est bien ; je leur rappellerai que je suis vivante. Le Tus m'a dit que tu avais donné de l'arsenic à la comtesse ? — Oui, madame ; ça n'a pas pris. — Si tu lui donnais un coup de couteau, ça prendrait peut-être. — Oh ! madame ! un coup de couteau ! c'est bien des affaires. — Quelle différence y a-t-il ? — D'abord, madame, la comtesse était malade, et la maladie a bon dos. Tuer une personne qui se porte bien ! il y a plus d'ouvrage. — On te paiera suivant l'ouvrage. — Et si je suis pris ? — Trouve un bateau, gagne la Turquie : la justice ne te poursuivra pas jusque-là. — J'avais dans l'idée de rester ici. Je vous lais acheter un bien. — La terre est pour rien chez les Turcs. — C'est égal. Ça vaut cinquante mille francs, ce que madame demande. — Cinquante mille ? — Ah ça, j'espère que madame ne va pas marchander ! — Soit. Marché conclu. — Et argent comptant ? — Comptant. — Avez-vous de quoi ? Car enfin, si vous ne me payez pas la somme, je n'irai pas vous la réclamer à Paris. — J'ai cent mille francs dans mon secrétaire. — Je demande cinq minutes de réflexion. — Réfléchis. — Mantoux se tourna vers la cheminée, prit machinalement le poignard corse de Mme Chermidy, essaya la pointe sur le bout de son doigt, et fit ployer la lame sur le plancher. Mme Chermidy ne regardait même pas : elle attendait le résultat de sa délibération. — J'ai mon affaire, dit-il. J'aimerais mieux rester ici que de m'en aller en Turquie, parce que nos gens sont mieux traités à Corfou ; parce que j'ai appris un peu d'italien, et que je n'apprendrai pas le turc ; enfin, parce que le jardin et la maison que vous avez loués sont à ma convenance. — Comment diable veux-tu... ? — J'ai trouvé le moyen. Au lieu de donner le coup de couteau à madame, je vous le donne, à vous. D'abord, je touche cent mille francs et non plus cinquante mille. Ensuite, personne ne s'avisera de m'accuser ou de me poursuivre, puisque vous avez fait votre testament pour vous suicider cette nuit. On vous trouvera dans votre lit, percée de votre couteau, et l'on verra que vous êtes de parole. Enfin, soit dit sans vous offenser, j'aime mieux tuer une coquine comme vous qu'une honnête femme comme ma maîtresse, qui m'a toujours bien traité. C'est un premier pas que je vais essayer dans le bon chemin, et j'espère que le Dieu d'Abraham et de Jacob me saura gré d'avoir fait sa besogne. —

ECHOS DE DEUX-MONTAGNES

SAINTE-SCHOLASTIQUE

Contrairement à la rumeur qui circulait parmi les sportsmen, Sainte-Scholastique aura ses courses cette année. Un club ayant comme président M. J.-A.-C. Ethier, comme vice-président, M. Laframboise, et comme vice-présidents, J.-E. Chevrier, vient d'être formé. M. Jos. Fortier a été engagé comme secrétaire.

La réputation que Sainte-Scholastique s'est acquise dans ce genre de sport est un sûr garant que les prochaines courses vaudront la peine d'être vues.

Voici le programme :

1er jour — Mercredi, 25 juin 1902.

1 — Classe 2.40, Trot et amble, bourse \$125

2 — Classe 2.22, Trot et amble, bourse \$150

2e jour — Jeudi, 26 juin 1902

1 — Classe 2.30, Trot et amble, bourse \$125

2 — Free for all, bourse \$200

Les courses seront conduites d'après les règlements de la National Trotting Association. Quatre inscriptions, trois trotants, 3 dans 5. Les bourses seront divisées en 20, 25, 15 et 10 par 100.

— Le samedi, 14, nous avons eu la visite de Mgr Bruchési, arrivé la veille au soir. Samedi matin, à 6 h. 30, il y eut messe dite par Sa Grandeur. A 8 hrs, cérémonie de la confirmation, puis ensuite visite du cimetière. Dans l'après-midi, Monseigneur a reçu au presbytère les marguilliers anciens et nouveaux, les commissaires d'écoles, puis les autres notables. Le soir il y eut feu d'artifice, on lança de nombreuses pièces pyrotechniques, ce qui attira une grande foule dans notre village.

Dimanche matin, Sa Grandeur dit sa messe à 7 heures, près de cinq cents personnes y ont reçu la communion ; à 9 heures 30, grand'messe, après laquelle Monseigneur fit un magistral sermon, au cours duquel il parla de l'autorité de l'Eglise, de l'éducation domestique, de l'instruction et fait voir la mission presque sublime de cet homme humble ; il le conseilait aux parents de cultiver chacune des facultés dont sont doués leurs enfants, comme ils le feraient d'un bien matériel. Monseigneur termine en nous rappelant notre destinée, à nous enfants de Dieu. Après la messe Monseigneur reçut les offrandes des citoyens.

A l'offertoire de la messe, Mlle Eugénie Fortier, dont on connaît la virtuosité comme violoniste, a joué une "Berceuse" suave. Mlle Mlle Annie Fortier l'accompagnait à l'orgue. Monseigneur a daigné féliciter la jeune violoniste pour son beau talent. Notre archevêque est allé rendre visite à l'hon. F.-X. Mathieu, à MM. Narcisse Forest, F.-X. Prévost. Monseigneur nous a quittés vers deux heures et demi.

— Le samedi, 14, s'est ouverte sous la présidence de l'hon. juge Taschereau, le terme de la Cour de Circuit. Un grand nombre de causes ont été entendues. D'autres le seront le 19.

A l'ouverture de la séance, plusieurs motions ont été présentées. La plus importante est celle de M. Ethier demandant le renvoi du "Bill des particularités" produit par le pétitionnaire Legault dans la cause de la contestation d'élection. Une grande déception attendait M. Ben jamin Beauchamp.

MM. Madore, Mathieu et Perron représentaient M. Ethier ; le pétitionnaire était représenté par M. Beaudin. Les procureurs de M. Ethier ont argué de la trop grande généralité des particularités produites, prétendant que le pétitionnaire devait indiquer les personnes, les circonstances spécifiques, les lieux et même les dates, relativement aux accusations de corruption portées contre l'intimé. M. Beaudin a soutenu, contre les prétentions de ses adversaires, que le bill des particularités, tel que produit était absolument conforme aux exigences de la loi et que ses allégations étaient assez spécifiques pour permettre à M. Ethier de préparer sa défense. Il a aussi prétendu qu'il serait absolument injuste de forcer le pétitionnaire à donner des détails plus précis quant à la nature et aux circonstances des offenses reprochées comme ayant été commises par M. Ethier ou ses agents.

L'hon. juge a rendu son jugement instaurant sur la motion la déclarant sérieuse, et à la lumière de précédents puisés dans la jurisprudence anglaise et dans celle de la Province de Québec, entre autres d'un jugement de l'hon. juge Th.-J.-J. Loranger, posant comme principe que les particularités produites à l'appui d'une contestation d'élection doivent être aussi spécifiques que celles produites dans les causes civiles ordinaires. L'hon. juge a aussi ajouté qu'il ne serait pas juste de permettre au pétitionnaire de faire des allégations tellement générales que l'intimé soit obligé, pour préparer sa défense, de consulter tous et chacun de ses agents électoraux pour savoir quelles espèces d'actes répréhensibles ils ont pu commettre, ce qui entraînerait pour l'intimé des dépenses considérables et ne lui donnerait pas tout le "fair play" et toute la latitude auxquels a droit un défendeur. Il a donc, par son jugement, ordonné la radiation de toutes les particularités qu'il considérait comme trop générales, ne laissant subsister que trois ou quatre accusations considérées comme assez spécifiques.

Ainsi qu'on le voit, la preuve à offrir par le pétitionnaire sera considérablement restreinte. Le pétitionnaire espère tirer un bien grand parti de la preuve entassée contre M. Ethier ; il croit avoir assez de munitions là-dedans pour démolir toutes nos forces. C'est à l'enquête que M. Ethier attend ses adversaires.

Et le lundi, 16, a été ouvert, sous la présidence des hon. juges Taschereau et Paradis, l'enquête au mérite. Un grand nombre de témoins, près de 150, avaient été assignés pour ce jour-là. L'hon. T.-C. Casgrain, et M. S. Beaudin, représentaient le pétitionnaire, et M. Perron, le défendeur. Les avocats du pétitionnaire se sont déclarés prêts à procéder sur la particularité huitième du bill des particularités tel que permis par l'hon. juge Taschereau, samedi dernier. M. Perron s'y est opposé prétendant qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier la déposition de M. Ethier. L'hon. juge Taschereau fait alors remarquer que l'avocat du défendeur a eu le temps de se préparer. Finalement le tribunal permet de procéder et d'entendre un témoin important, M. Lamothé, greffier de la Couronne en chancellerie. Ça été le seul témoin entendu, et la Cour a été ajournée au 2 septembre prochain.

M. Ethier est plus que satisfait du résultat de la journée. Il n'en est pas de même de M. Beauchamp, allez ! Comme on le sait, M. Beauchamp avait fait assigner un grand nombre de témoins, — plus de cent — Eh bien, le juge a condamné le pétitionnaire Legault, devenu l'instrument de Benjamin à payer tous les frais occasionnés par la motion présentée samedi ainsi que les frais du jour. M. Beaudin rage et Benjamin gémit. Sa figure est longue de trois aunes, au point qu'il ne peut trouver de barbier pour le barbirifier à moins de 25 cts l'aune ; ce qui voyant, Benjamin a décidé de laisser croître le soupçon de "whiskers" qui ornent chaque côté de sa noiret caboché ; et dorénavant, on ne verra plus M. Beauchamp qu'avec d'énormes favoris. Ce sera une binette effroyable. Y songe-t-on ? Trois aunes de visage et encore plus long de barbe !

Si Benjamin se voit allonger la binette à chaque déboire qu'il subira, ce ne sera plus un immense visage flanqué de deux bras au lieu d'oreilles et planté sur deux simulacres de jambes : ce sera un épouvantail pour les enfants réveillés ou un splendide échantillon de "valentins" pour les politiciens déconfits.

— Au cours de son allocution, dimanche dernier, Monseigneur a parlé de la question de l'église. A sa dernière visite, Monseigneur en avait aussi parlé, mais depuis ce temps la question n'a pas gagné de terrain. A cette époque-là, un inspecteur du gouvernement commis à l'inspection des édifices publics, est venu visiter notre temple. Son rapport concluait à la reconstruction, considérant l'édifice actuel comme dangereux.

Trois ans se sont écoulés et les choses ne sont pas pires. Cependant il faut prendre un parti. Le temple actuel, tout le monde le constate, est beaucoup trop petit. Il faut de deux choses l'une : agrandir ou reconstruire. L'archevêque n'impose pas sa volonté, il laisse les paroissiens absolument libres. Il prévoit que la décision ne sera pas unanime. Il nous recommande de discuter et d'agir avec calme, au point de vue de l'intérêt général et non au point de vue personnel.

La construction d'une nouvelle église n'est point absolument nécessaire, ainsi que le constate un rapport de l'inspecteur du gouvernement qui a fait un examen spécial et minutieux. On pourrait agrandir de 25 pieds : les murs seraient solides ; refaire la toiture et le clocher mais il faut considérer la différence de coût entre la reconstruction et la réparation. En reconstruisant, les paroissiens n'auraient peut-être pas une charge plus lourde, pourvu que la répartition soit payable à long terme. Ainsi la ville de Saint-Jérôme a construit un temple dont l'intérieur sera payé par les revenus seuls de la Fabrique.

Monseigneur acceptera la décision des paroissiens, car il sait qu'elle sera inspirée par un esprit chrétien.

Monseigneur, en ne donnant aucune solution à cette question épineuse, semble avoir grande confiance en nous. C'est à nous de ne pas le tromper. Il faudrait que dès maintenant on se mit à l'œuvre pour nous doter d'un temple convenable. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette question.

— Mme Henri Rolland, de Saint-Jérôme, était chez son père, M. le sheriff Lapointe.

— Etait ici à l'ouverture de la Cour de

gneur nous a quittés vers deux heures et demi.

— Le samedi, 14, s'est ouverte sous la présidence de l'hon. juge Taschereau, le terme de la Cour de Circuit. Un grand nombre de causes ont été entendues. D'autres le seront le 19.

A l'ouverture de la séance, plusieurs motions ont été présentées. La plus importante est celle de M. Ethier demandant le renvoi du "Bill des particularités" produit par le pétitionnaire Legault dans la cause de la contestation d'élection. Une grande déception attendait M. Benjamin Beauchamp.

MM. Madore, Mathieu et Perron représentaient M. Ethier ; le pétitionnaire était représenté par M. Beaudin. Les procureurs de M. Ethier ont argué de la trop grande généralité des particularités produites, prétendant que le pétitionnaire devait indiquer les personnes, les circonstances spécifiques, les lieux et même les dates, relativement aux accusations de corruption portées contre l'intimé. M. Beaudin a soutenu, contre les prétentions de ses adversaires, que le bill des particularités, tel que produit était absolument conforme aux exigences de la loi et que ses allégations étaient assez spécifiques pour permettre à M. Ethier de préparer sa défense. Il a aussi prétendu qu'il serait absolument injuste de forcer le pétitionnaire à donner des détails plus précis quant à la nature et aux circonstances des offenses reprochées comme ayant été commises par M. Ethier ou ses agents.

L'hon. juge a rendu son jugement instaurant sur la motion la déclarant sérieuse, et à la lumière de précédents puisés dans la jurisprudence anglaise et dans celle de la Province de Québec, entre autres d'un jugement de l'hon. juge Th.-J.-J. Loranger, posant comme principe que les particularités produites à l'appui d'une contestation d'élection doivent être aussi spécifiques que celles produites dans les causes civiles ordinaires. L'hon. juge a aussi ajouté qu'il ne serait pas juste de permettre au pétitionnaire de faire des allégations tellement générales que l'intimé soit obligé, pour préparer sa défense, de consulter tous et chacun de ses agents électoraux pour savoir quelles espèces d'actes répréhensibles ils ont pu commettre, ce qui entraînerait pour l'intimé des dépenses considérables et ne lui donnerait pas tout le "fair play" et toute la latitude auxquels a droit un défendeur. Il a donc, par son jugement, ordonné la radiation de toutes les particularités qu'il considérait comme trop générales, ne laissant subsister que trois ou quatre accusations considérées comme assez spécifiques.

Ainsi qu'on le voit, la preuve à offrir par le pétitionnaire sera considérablement restreinte. Le pétitionnaire espère tirer un bien grand parti de la preuve entassée contre M. Ethier ; il croit avoir assez de munitions là-dedans pour démolir toutes nos forces. C'est à l'enquête que M. Ethier attend ses adversaires.

Et le lundi, 16, a été ouvert, sous la présidence des hon. juges Taschereau et Paradis, l'enquête au mérite. Un grand nombre de témoins, près de 150, avaient été assignés pour ce jour-là. L'hon. T.-C. Casgrain, et M. S. Beaudin, représentaient le pétitionnaire, et M. Perron, le défendeur. Les avocats du pétitionnaire se sont déclarés prêts à procéder sur la particularité huitième du bill des particularités tel que permis par l'hon. juge Taschereau, samedi dernier. M. Perron s'y est opposé prétendant qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier la déposition de M. Ethier. L'hon. juge Taschereau fait alors remarquer que l'avocat du défendeur a eu le temps de se préparer. Finalement le tribunal permet de procéder et d'entendre un témoin important, M. Lamothé, greffier de la Couronne en chancellerie. Ça été le seul témoin entendu, et la Cour a été ajournée au 2 septembre prochain.

M. Ethier est plus que satisfait du résultat de la journée. Il n'en est pas de même de M. Beauchamp, allez ! Comme on le sait, M. Beauchamp avait fait assigner un grand nombre de témoins, — plus de cent — Eh bien, le juge a condamné le pétitionnaire Legault, devenu l'instrument de Benjamin à payer tous les frais occasionnés par la motion présentée samedi ainsi que les frais du jour. M. Beaudin rage et Benjamin gémit. Sa figure est longue de trois aunes, au point qu'il ne peut trouver de barbier pour le barbirifier à moins de 25 cts l'aune ; ce qui voyant, Benjamin a décidé de laisser croître le soupçon de "whiskers" qui ornent chaque côté de sa noiret caboché ; et dorénavant, on ne verra plus M. Beauchamp qu'avec d'énormes favoris. Ce sera une binette effroyable. Y songe-t-on ? Trois aunes de visage et encore plus long de barbe !

Si Benjamin se voit allonger la binette à chaque déboire qu'il subira, ce ne sera plus un immense visage flanqué de deux bras au lieu d'oreilles et planté sur deux simulacres de jambes : ce sera un épouvantail pour les enfants réveillés ou un splendide échantillon de "valentins" pour les politiciens déconfits.

— Au cours de son allocution, dimanche dernier, Monseigneur a parlé de la question de l'église. A sa dernière visite, Monseigneur en avait aussi parlé, mais depuis ce temps la question n'a pas gagné de terrain. A cette époque-là, un inspecteur du gouvernement commis à l'inspection des édifices publics, est venu visiter notre temple. Son rapport concluait à la reconstruction, considérant l'édifice actuel comme dangereux.

Trois ans se sont écoulés et les choses ne sont pas pires. Cependant il faut prendre un parti. Le temple actuel, tout le monde le constate, est beaucoup trop petit. Il faut de deux choses l'une : agrandir ou reconstruire. L'archevêque n'impose pas sa volonté, il laisse les paroissiens absolument libres. Il prévoit que la décision ne sera pas unanime. Il nous recommande de discuter et d'agir avec calme, au point de vue de l'intérêt général et non au point de vue personnel.

La construction d'une nouvelle église n'est point absolument nécessaire, ainsi que le constate un rapport de l'inspecteur du gouvernement qui a fait un examen spécial et minutieux. On pourrait agrandir de 25 pieds : les murs seraient solides ; refaire la toiture et le clocher mais il faut considérer la différence de coût entre la reconstruction et la réparation. En reconstruisant, les paroissiens n'auraient peut-être pas une charge plus lourde, pourvu que la répartition soit payable à long terme. Ainsi la ville de Saint-Jérôme a construit un temple dont l'intérieur sera payé par les revenus seuls de la Fabrique.

Monseigneur acceptera la décision des paroissiens, car il sait qu'elle sera inspirée par un esprit chrétien.

Monseigneur, en ne donnant aucune solution à cette question épineuse, semble avoir grande confiance en nous. C'est à nous de ne pas le tromper. Il faudrait que dès maintenant on se mit à l'œuvre pour nous doter d'un temple convenable. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette question.

— Mme Henri Rolland, de Saint-Jérôme, était chez son père, M. le sheriff Lapointe.

— Etait ici à l'ouverture de la Cour de

Circuit : MM. Beaudin, Perron, Thibaudeau Rinfret, Bernard Gaudet, Saint Jacques, tous avocats.

RATAPLAN

SAINT-BENOIT

— Nous avons eu, mardi, mercredi et jeudi, les prières des Quarante-Heures. Ces offices ont été suivis avec beaucoup de piété.

— Jeudi après-midi, Mgr Bruchési arrivait ici en tournée pastorale. Après les cérémonies d'usage, il y a eu réception au presbytère.

Vendredi matin, avait lieu la confirmation, et dans l'après-midi, Sa Grandeur partait pour Saint-Augustin.

— Nous sortons d'un grand *berdas* spirituel. C'est un bon père franciscain qui s'était chargé de cette besogne qui a duré trois longs jours. Il y avait de quoi faire grand ménage. Nous ne reconnaissons plus nos gens ; les *chétifs* sont devenus bons, les bons excellents, et les excellents vont, me dit-on, être *colonisés*, comme dit un vieux. Jusqu'aux bleus qui sont devenus rouges : c'est une transformation complète.

Les exercices de ce triduum ont été suivis avec une grande ferveur que n'a pu refroidir la température maussade que nous avons eue.

— M. Damien Pilon, notre estimé préfet du comté qui, par ses mérites, a su acquérir l'estime de ceux qui le connaissent, et qui, par ses talents d'agriculteur surtout, a obtenu la décoration du Mérite Agricole, fera, le jeudi 19 juin, l'essai d'une charrue nouveau genre, communément nommée charrue "à deux oreilles". Cette charrue trace deux sillons à la fois et est généralement tirée par trois chevaux.

M. Pilon, qui n'aime rien tant que d'être utile à la classe agricole, invite tous les cultivateurs à aller voir fonctionner cette merveille dont on dit beaucoup de bien.

CHARLETTÉ

SAINT-HERMAS

— Mgr Bruchési nous est arrivé ici dimanche soir venant de Sainte-Scholastique. Lundi, il a donné le sacrement de Confirmation à un grand nombre d'enfants.

— Notre curé M. l'abbé Ouimet a fait faire de belles améliorations aux alentours de sa résidence, ce qui en fait ressortir davantage la beauté.

— Le lundi, 9 juin M. Eugène Franche de notre village épousait Mlle Axilla Lepage, de Saint-André d'Argenteuil ; et le mardi, 10, eut lieu le mariage de M. Maurice Lalande avec Arzelle Lafond. Il y eut après la cérémonie, grand dîner chez M. Lafond ; puis le jeune couple est parti en voyage de noces.

ELIO

SAINTE-MONIQUE

— M. Adolphe Carrière a eu la douleur de perdre subitement son jeune garçon âgé de 9 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier le 10 courant.

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Alex. Chaurrette qui a été si cruellement éprouvé par une maladie qui l'a amené aux portes du tombeau est en voie de guérison.

— M. Jos. Vermette, forgeron, a vendu sa propriété pour retourner se fixer à Montréal prochainement. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

— "Tout vient à point à qui sait attendre" dit le proverbe. Monsieur et Mme Frédéric Giroux viennent de voir la vérité de cet adage. Mariés depuis seize ans, Dieu ne leur avait pas encore donné de progéniture ; et aujourd'hui M. et Mme Frel Giroux ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Jean, George, Etienne.

M. et Mme Ferdinand Giroux, de Montréal, oncle et tante du nouveau né ont été les parrain et marraine.

Nous félicitons M. et Mme Giroux, et nous souhaitons qu'il arrive bientôt bonheur à M. et Mme Ferdinand Giroux, le parrain et la marraine, qui mariés depuis treize ans, sont encore sans enfants.

MONTIQUAIS.

Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

LA COMÉDIE ITALIENNE EN FRANCE

et le Théâtre de la Foire, par N.-M. Bernard. Premier volume de la "Bibliothèque théâtrale illustrée," publiée sous la direction de M. Paul Ginisty. 1 vol. in-18 illustré. Editions de la Revue bleue, 15 rue des Saints Pères, Paris VIe (France).

M. N.-M. Bernardin, docteur en lettres, lauréat de l'Académie française, ouvre la série des ouvrages consacrés au théâtre, collection que dirige M. Paul Ginisty, par une étude très documentée sur la comédie italienne en France et les théâtres de la Foire et du Boulevard. Le sujet a déjà donné lieu à de savantes monographies : des érudits, comme Maguin, Moland, A. Bachelot, Campardon, Ménetrier, ont mis à jour de nombreux documents concernant la matière mais l'histoire même de cette comédie si originale et de ces théâtres si curieux n'est encore bien connue que des spécialistes.

On sait qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle une troupe italienne donnait des représentations à Paris et que, pour le répertoire de cette troupe étrangère, quel qu'un des nos meilleurs auteurs dramatiques, Rognon, Dufresny, Marivaux, Favart, d'autres encore, ont écrit une multitude de petites pièces, pour la plupart bien oubliées aujourd'hui.

C'est l'histoire, excessivement intéressante, de l'installation et du développement de ce théâtre exotique en France, depuis le XVIIe siècle jusqu'en 1791, que M. Bernardin nous conte dans ce livre, illustré de nombreuses gravures du temps. M. Bernardin a su dégager, des œuvres oubliées et parfois mutilées des écrivains les plus célèbres de cette époque, l'esprit même de la comédie italienne, et marquer l'influence qu'elle a pu exercer sur notre comédie nationale ; il a montré également la part que sont en droit de revendiquer fièrement avec elle les théâtres de la Foire et du Boulevard dans cette conquête de la liberté théâtrale qui devait être, par la suite, si féconde en heureux résultats.

CACHETS DU Dr FRED. J. DEMERS

CONTRE LE MAL DE TÊTE

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt 1157 St-Laurent Montréal.

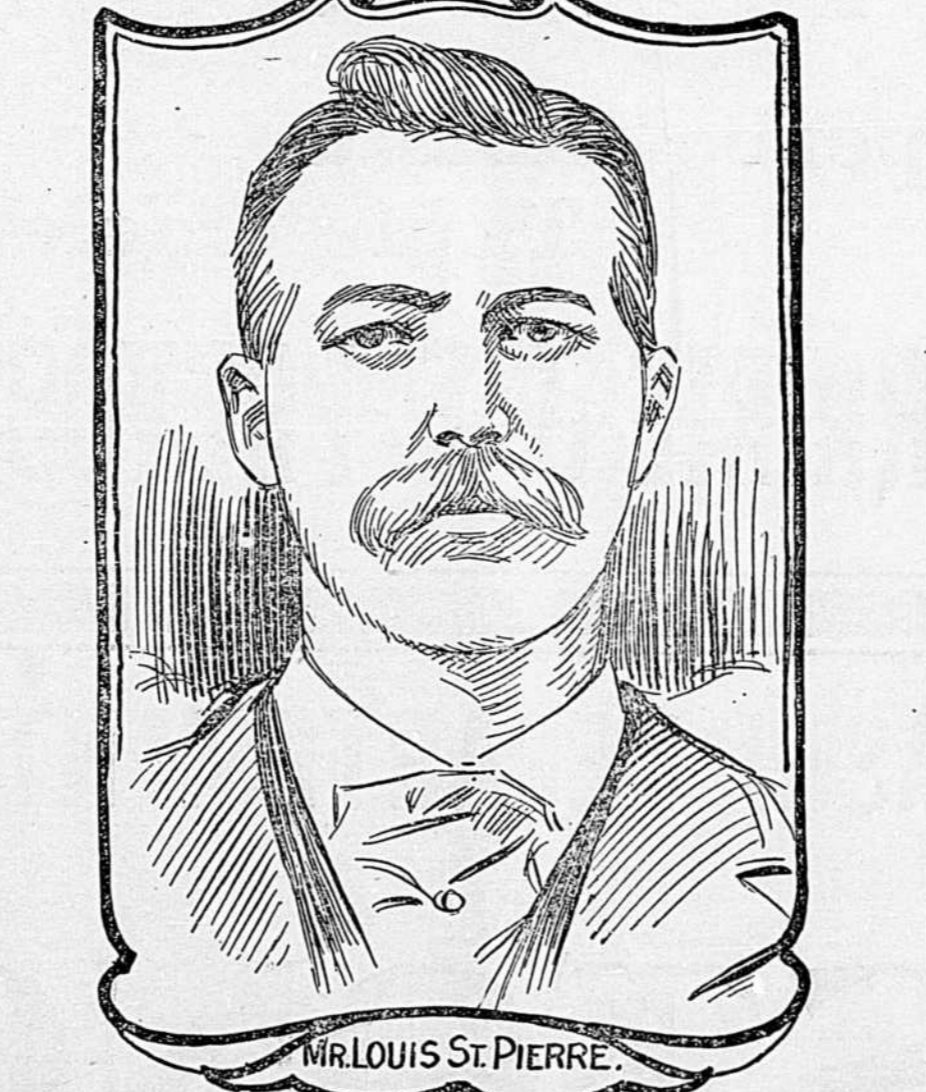
M. LOUIS ST-PIERRE

Après avoir souffert pendant quatre ans revient à la santé

SIX SEMAINES DE TRAITEMENT AVEC LES "PILULES MORO" SUFFIRENT POUR LE GUERIR

Il souffrait d'une Maladie de Rognons

Echappé comme par miracle des affres de cette terrible affection, il désire faire publication dans les journaux de ses sentiments de reconnaissance.



« Depuis quatre ans, dit M. Louis St-Pierre, je souffrais de maux de reins, de douleurs rhumatismales et de mauvaise digestion. Occupé à de durs ouvrages, je travaillais très mal à mon aise. Je me fatiguais vite et j'avais peu de force.

« La nuit, je reposais mal et dormais peu. Trois médecins me donnèrent leurs soins, mais sans soulagement.

« C'est alors que, voyant sur les journaux les témoignages d'hommes qui me paraissaient sérieux et honnêtes, il me prit l'idée de faire usage moi-même, comme eux, des Pilules Moro, croyant avec raison qu'une médecine qui taisait tant de bien à tant d'hommes malades, me soulagerait aussi.

« J'écrivis donc aux Médecins de la Cie Médicale Moro, je leur expliquai ma maladie, je leur décrivis les symptômes qui me faisaient souffrir, et suivant leurs conseils, je commençai à prendre les Pilules Moro, ayant bien soin de mettre à exécution tous les avis qu'ils me donnèrent dans leurs lettres.

« Dès le commencement du traitement je pris du mieux. Au bout de six semaines j'étais parfaitement guéri. Il y a de cela plusieurs mois et je suis encore aujourd'hui comme à l'âge de vingt ans, vigoureux et ne souffrant aucune douleur.

« Les Pilules Moro m'ont complètement guéri. Ma maladie était sérieuse, car je souffrais depuis longtemps et trois médecins m'avaient traité sans résultat.

« Ayant été guéri pour avoir vu sur les journaux les attestations d'hommes qui exprimaient leur reconnaissance, pour le bien obtenu par l'usage des Pilules Moro, je veux aussi que mon attestation paraisse, espérant par là faire acte de charité envers mes semblables qui pourraient souffrir comme moi et chercheraient à se guérir.

« J'affirme que ce que je viens d'écrire est la vérité.

« LOUIS ST-PIERRE, « St Etienne des Grès, « Co. St Maurice, Qué. »

Les PILULES MORO ne sont que pour les Hommes.

Les hommes qui voudraient consulter les Médecins de la COMPAGNIE MEDICALE MORO et qui demeurent trop loin de Montréal peuvent le faire par lettre. Ils n'ont qu'à bien dire tout ce qui les inquiète et ils recevront sans retard des renseignements aussi longs et aussi complets que si la consultation eût été personnelle. Tous les hommes peuvent écrire, même ceux les plus éloignés, aucune raison ne saurait les en empêcher, qu'importe leur instruction.

LES PILULES MORO sont à vendre partout. Si toutefois votre marchand ne les tient pas, nous vous les expédions soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte et \$2.50 pour six boîtes. Faites toujours enregistrer vos lettres contenant de l'argent. Adressez comme suit :

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

CANADIAN PACIFIC

Excursions au Nord-Ouest Canadien

(Classe des Colons) Bons pour départ de Montréal et les stations dans la Province de Québec, le 3, le 24 juin et le 15 juillet 1902.

Bons pour revenir jusqu'au 4 août, au 25 août et au 16 septembre 1902, respectivement.

PRIX D'ALLER ET RETOUR

Table listing travel prices to various locations like Winnipeg, Moose Jaw, Regina, etc., with prices ranging from \$28 to \$80.

Sold by All Newsdealers



Furnishes Monthly to all lovers of Song and Music a vast volume of New, Choice Copyright Compositions by the most popular authors.

64 Pages of Piano Music Half Vocal, Half Instrumental 21 Complete Pieces for Piano

Once a Month for 25 Cents. Yearly Subscription, \$2.00.

If bought in any music store at one-half off, would cost \$5.25, a saving of \$5.00 monthly.

In one year you get nearly 800 Pages of Music, comprising 252 Complete Pieces for the Piano.

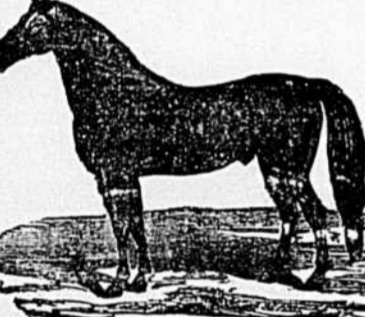
If you will send us the Name and Address of FIVE Piano and Organ Players, we will send you a copy of the Magazine Free.

J. W. PEPPER, Publisher, Eighth & Locust Sts., Philadelphia, Pa.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Romans, histoires, voyages, etc., et supplément illustré. Revue d'un intérêt palpitant. Abonnement: un an, \$5.00; six mois, \$2.00; trois mois, \$1.40.

10, rue Garancière, Paris, France.



DUKE OF ARKLAN

Duke of Arklan, record 2.29 1/2; enregistré No 25,619; 4 ans; pesanteur, 1300 livres; hauteur, 16 1/2 mains; couleur brun castor; fera la saison à l'écurie du propriétaire, Moise Laframboise, à Saint-Scholastique.

HOTEL BEAULIEU

Le plus confortable de Saint-Jérôme. Chambres spacieuses, repas soignés, boissons de lère qualité. — Vastes écuries. — Le seul hôtel avec vérandah, parterre, jet d'eau. — Rue Sainte-Anne, près de la Gare, Saint-Jérôme.

EAU MINERALE PURGATIVE

"AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes.

Purge sans donner de coliques; n'empêche pas de travailler. Chaque bouteille contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts.

En vente chez E. N. FOURNIER, pharmacien Saint-Jérôme



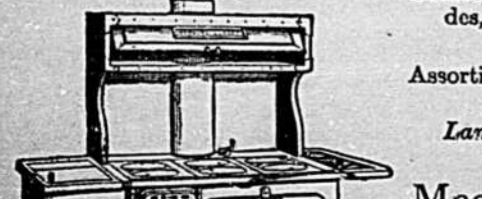
DeMartigny & Marchand

AVOCATS Bureau: Rue Saint-Georges SAINT-JEROME TELEPHONE 59

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, & c



Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Pôbles, Charbon, Horloges POELES EN ACIER Assortiment considérable de Montres à des prix dédiant toute compétition.

Lampes électriques de lère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans, MONARCH, \$25 00

S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges.

A. CARTIER

HORLOGER-BIJOUTIER



Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Jones de mariage, Bagues, Chaines, etc. Réparations de toutes sortes faites avec soin, promptement et garanties.

Choix de lunettes de tous les prix. Achète le vieil or et le vieil argent. Seul agent pour les mouvements américains Waltham.

Rue Sainte-Anne - Saint-Jérôme, P. Q.

Saint-Nicolas

le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans. Ce journal paraît le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin.

Paris et départements, un an: 18 frs.; six mois: 10 frs. Union postale, un an: 20 frs.; six mois: 12 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.

Prix d'abonnement, \$1.80. A ceux qui paient immédiatement, il est envoyé en prime \$1.25 de livres choisis dans une liste publiée dans chaque numéro de la revue.

S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 70, Boulevard St-Germain.

Buanderie Saint-Jerome

J. A. Defayette, PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité.

PRIX MODERES

J. A. DEFAYETTE, En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances

—o SAINT-JEROME, P. Q. —o

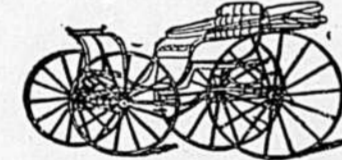
FEU:

ROYAL, QUEEN, WESTERN, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL - - - UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - - - AND - - - LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE. North British and Mercantile Norwich Union, Phoenix of Hartford VIE: The Great West Life Assurance Company. London Guarantee and Accident (plate glass)

JOS. LECLAIR

Carrossier

— SAINT-JEROME, P. Q. —



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.

Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de

J. B. Brazeau

rue Saint-Georges, près de chez M. Bélanger photographe.

M. Brazeau, gérant de l'Ecole Industrielle de Joliette, tient en même temps un magasin à Saint-Jérôme. Il fait sur commande et vend tous les meubles imaginables, tels que:

Sets de chambre de \$11.00 à \$60.00, Sets de salon de \$18 à \$50, Bibliothèques, Tables, Chaises, etc.

Avis à ceux qui veulent se procurer de bons et jolis meubles.

— J. B. BRAZEAU —

RUE SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

#8-2-01-1a

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan.

Fait toutes espèces de collections.

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique.

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

M. LAPORTE

BOUCHER



Magnifique choix de viandes de toutes sortes

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé.

Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.

Prix modérés.

REGIS GUENETTE

ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

A. E. J. GLOBENSKY

IMMEUBLES

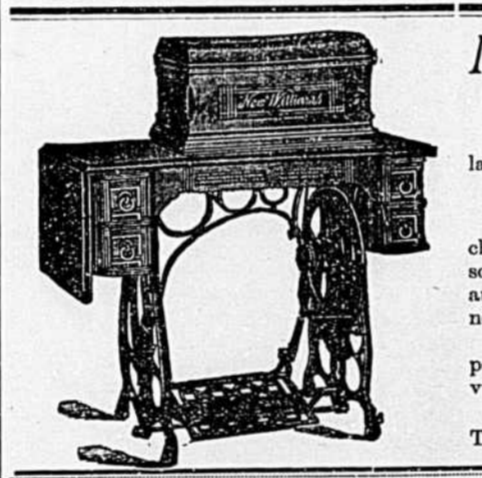
Achetés et vendus ou à échanger pour propriétés de ville.

EVALUATIONS FAITES

Reglements de Faillites et de Successions

Bureaux:

1608, rue Notre-Dame, MONTREAL



Le Courrier des Etats-Unis

Seul journal d'Amérique publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe, etc.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA Payable invariablement d'avance

Table with columns for Edition Quotidienne, Courrier du Dimanche, and Edition Hebdomadaire, with prices for 1, 3, and 6 months.

H. P. Sappers & Co., 195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

LE MOIS

Revue Mensuelle, Littéraire et Pittoresque

Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Hosten, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delaporte, S. J.

Abonnement: Un an, \$2.80

8, rue François Ier, Paris, France.

Hotel Chs. Gauthier

(Ancien hôtel Corbeil)

Maison remise à neuf et très confortable. Service fait avec rapidité.

Boissons de lère qualité, etc.

Rue Saint-Georges, SAINT-JEROME, P. Q.

Dr STACKHOUSE, D. D. S. L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Sera à l'hôtel Beaulieu, à Saint-Jérôme, le samedi de chaque mois.

Prière de se présenter de bonne heure.

Fonderie Saint-Jérôme

M. I. VIAU & FILS

M. I. VIAU, A. A. VIAU

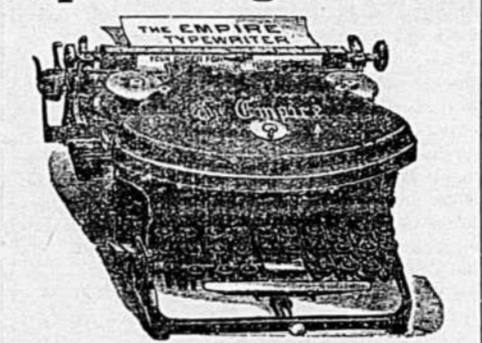
M. I. Viau et fils ont fait l'achat du pouvoir d'eau et l'ancienne fonderie Laviolette, ainsi que de tout l'atelier des machines à finir.

Ces messieurs sont prêts à exécuter tous travaux et toutes réparations.

Ouvrage fait rapidement et garanti

SAINT-JEROME, P. Q.

Le plus en vogue de tous



CLAVIGRAPH

THE EMPIRE

LA PLUS DURABLE, LA PLUS COMMODE

des Machines à écrire.

MECANISME SIMPLE ET PARFAIT

Conditions de paiement très faciles.

Prix: \$60.00 —

S'adresser au No. 61, rue Saint-François-Xavier, à Montréal.

P. F. E. PETIT, agent pour Saint-Jérôme et les environs.

Machine à coudre

Nouveau Williams

Cette excellente machine, reconnue comme la meilleure du monde entier est en vente chez

Charles Lorrain, Epicier.

M. Lorrain s'est assuré les services d'un mécanicien et professeur de couture, dans la personne de M. Auguste Germain, afin de mettre au courant les gens qui achèteront des machines.

Réparations de toutes sortes. Accessoires pour machines à coudre. Prix modérés et ouvrage garanti.

CHARLES A. LORRAIN

Tél. 58. Coin des rues St-Geroges et Ste-Anne

Le Monde Moderne

Revue illustrée paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Elle publie, par an, 2 volumes de 2,000 pages, et 1,500 gravures et des morceaux de musique. Elle publie en plus, en suppléments détachés, 6 grands romans nouveaux par an.

Prix d'abonnement pour le Canada \$1.40 par année. S'adresser, 5, rue St-Benoit, à Paris (France) ou au bureau de L'Avénir du Nord.

Les lectures modernes

Revue illustrée de la famille. Paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Lectures variées, morales et d'un palpitant intérêt. Illustration superbe.

Prix pour le Canada \$2.20 par année. S'adresser, 106, boulevard St-Germain, Paris (France) ou au bureau de L'Avénir du Nord.

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, 80 cts; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

L'AVENIR DU NORD est publié par J. E. Prevost, fils, éditeur - propriétaire, à Saint-Jérôme.

Large advertisement for L'Avénir du Nord printing services, including catalogues, pamphlets, and business cards. Features the text 'IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD' and 'Rue Sainte-Julie'.

J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, & C.

SAINT-JEROME, P. Q.

Argent à prêter: à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés.

M. Parent représente plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu:

La New-York Life, La Ottawa Fire Ins. Co; la Canada Feu; la London Fire Ins. Co; The Equity Fire Ins. Co.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

A LOUER — Un beau et grand magasin avec bon logement, dans un des plus beaux sites de la ville de Saint-Jérôme. Bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épicerie.

J. E. PARENT, Saint-Jérôme

SANTÉ DAMES!

...DES

APIOLINE (CHAPOTEAUT)

Ne pas confondre avec Apol. L'Apoline, en petites capsules rondes, soulage les douleurs et régularise les époques, sans danger pour les femmes enceintes.

Un flacon dure trois mois. Prix, \$1.

LYMAN, SONS & CO., MONTREAL.

La Grande Revue

Revue mensuelle, dont chaque numéro contient au moins 248 pages. Me Ferdinand Lator, avocat à la Cour de Paris, est le directeur de cette revue composée avec soin pour tout et y intéresse: son programme embrasse toutes les matières accessibles aux esprits précoûpés de culture générale.

ABONNEMENTS: UN AN SIX MOIS TROIS MOIS \$7.20 \$3.80 \$2.00

(1, Rue de Grenelle, Paris, France.)

Monette & Vezina

Manufacturiers - Entrepreneurs Constructeurs

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

Grand assortiment de Meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement à des prix très bas.

Magasin: Rue Labelle, près de chez M. E. Gibault.

Advertisement for Bruno B. Beaulieu, featuring an illustration of a couple and text: 'BRUNO B. BEAULIEU MARCHAND DE Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc.'.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

contre le feu de la cité de Montréal

FONDÉE EN 1859 9, COTE SAINT-LAMBERT

Cette compagnie d'assurances, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20%, c'est-à-dire de 25 à 35% plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâties dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.

Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur, secrétaire, Montréal.

Alf. A. Laviolette, Agent à Saint-Jérôme

Corrigeons-nous

Voici quelques autres locutions que nous employons machinalement sans penser au ridicule qu'elles comportent : ALL-RIGHT. Est-il rare d'entendre nos Canadiens dire à tout moment all-right, all-right ? Disons donc, c'est bien, c'est correct, très bien, c'est cela. BLOOD. Qui de vous n'a pas entendu cette expression : c'est un blood ! On ne serait certainement pas moins énergique en disant c'est un brave, un homme courageux, généreux, hardi. BLACK EYE. Les boxeurs emploient toujours ce terme avec un petit air de satisfaction, ce pendant ils feraient mieux de dire œil poché ou œil au beurre noir. BRASS. On dit souvent : Voilà un jeune homme qui a du brass. On devrait dire : voilà un jeune homme qui a du toupet, de l'effronterie. BEAVER. Se traduit par un chapeau de soie, de castor, de feutre. CASTOR (huile). De l'anglais castor oil. En français il faut dire : huile de ricin. DRILL, DUCK. Se rend par couill.

rôme Indépendant : MM. R. Matte, J. Auclair, J.-B. Sigouin, A. Giroux, Chs. St-Michel, E. Sigouin, W. Léveillé, A. Laferrière, Alb. Traversy. Gare aux collégiens ! M. Pierre Simard, vient de recevoir une nouvelle glacière construite d'après un système perfectionné. Grâce à cette acquisition on pourra en tout temps se procurer à l'épicerie de M. Simard du beurre frais, de la graisse, etc. Notre fanfare a reçu deux invitations, la première venant de l'Union Musicale de Joliette priant nos musiciens d'assister à une excursion aux Chutes Shawinigan qui aura lieu au commencement de juillet. Nos musiciens ont été forcés de refuser. L'autre invitation leur vient de l'Union Nationale Française de Montréal ; elle les prie de vouloir bien prendre part à un grand concours musical entre les différents corps de musique du Canada. Cette invitation est très flatteuse, et nous voudrions que nos musiciens fussent en état de l'accepter. Mais il leur est impossible de le faire, vu l'état du budget de la fanfare. Nous reparlerons de cette question la semaine prochaine. Dimanche, à son prône, M. le curé Lamarche a vivement exhorté tous ses paroissiens à assister en grand nombre à la messe solennelle de mardi, ainsi qu'à la soirée qui a été pré parée. Il nous semble que cette invitation si formelle de notre curé devrait être entendue d'une bonne oreille et que tous les paroissiens devraient s'y rendre. Vous trouverez un stock complet de hardes faites, dans tous les prix, chez R. Larouche. La soirée du 24 sera un succès, si l'on en juge par l'enthousiasme qui se manifeste à cette occasion. Les billets se sont vendus si rapidement que l'on a été obligé d'ajouter quatre autres rangées. M. F.-X. St-Michel, qui fait partie du bataillon des Zouaves canadiens, part samedi pour Québec, où il va assister aux fêtes de l'Université Laval. Citoyens de Saint-Jérôme, rendez vous en foule, mardi soir, à la soirée donnée au profit du monument Labelle. Ce sera une manière de témoignage votre vénération pour notre ancêtre curé. M. Tournier informe le public qu'il a toujours en vente du tabac canadien. Il a, en ce moment 5,000 livres de tabac Quesnel et de Rose Quesnel. Samedi dernier nos collégiens ont eu une joute de baseball avec les Lachute (jeunior). Nos collégiens sont sortis victorieux avec un score de 44 contre 11. L'issue de la contestation de la liste électorale nous a été favorable, tant à Saint-Jérôme qu'à Saint-Faustin. A Saint-Jérôme nous avons réussi à faire retrancher un nom et à en faire ajouter deux ; à Saint-Faustin, huit ont été ajoutés et un retranché. Comme on le sait, les élèves du pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne ont, à la suggestion de leurs mères, fait sacrifice de leurs prix pour cette année, afin de venir en aide par ce moyen à l'œuvre de la construction du nouveau couvent. Nous devons féliciter nos jeunes filles de cette délicate attention pour leurs mères. Il nous a été donné, cette semaine, d'examiner, au couvent des Sœurs de Sainte-Anne, une exposition des travaux de fantaisie ; c'est certainement une visite très intéressante à faire et qui démontre beaucoup de talents chez quelques élèves. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet. Voulez-vous acheter un habillement dans les tweeds les plus nouveaux, allez chez R. La rouché. Rendons-nous en foule entendre « La Cagnotte », la plus désopilante des comédies, jouée au profit du monument Labelle. Hier soir, le train du Grand Nord venant de Joliette est déraillé entre Sainte-Julienne. Ce qui a retardé de deux heures l'arrivée à Saint-Jérôme. Au nombre des passagers remarquables : M. l'abbé Landry, curé de Rawdon, MM. J.-B. Prévost et R. Sylvestre, avocat, de Sainte-Julienne, et quelques autres. Heureusement aucun accident de vie est arrivé. Ça n'a été qu'une panique. Lundi, les élèves du collège ont eu un pique-nique au bocage Delisle, à New-Glasgow. Nos jeunes s'en sont donné et sont revenus enchantés. Le commerce en gros de M. Simard, épiciers, est de plus en plus florissant. Les marchands du nord ont compris qu'en faisant leurs achats chez M. Simard, ils économisaient leur argent, car le transport des marchandises leur coûte bien meilleur marché de Saint-Jérôme que de Montréal. Notre conseil de ville s'est réuni lundi soir. Le successeur de M. W.-B. Nantel, comme échevin du quartier Saint-Joseph, a été choisi. C'est M. Jos. Leclair, ancien adversaire de M. Nantel, qui a été élu sur proposition de M. E. Fournier. M. Laflamme avait proposé M. Ménasippe Guenet. M. Duperrault a envoyé une lettre au conseil, lui demandant de vouloir bien répondre immédiatement au sujet de l'offre par lui faite d'un terrain pour un jardin public. Sinon M. Duperrault ne se tient plus engagé vis-à-vis de la corporation à ce sujet. Les Sœurs de Sainte-Anne demandent au conseil une exemption de la taxe d'eau pour 10 ans. C'est la première faveur qu'elles demandent depuis 38 ans, il est juste que le conseil leur l'accorde. Cela leur aidera à payer la dette de \$2,000 qui pèse sur le couvent. Le conseil considérera cette demande. M. Jean Prévost et M. C. de Martigny présentent leur mémoire de frais dans la cause de contestation de la liste électorale. Le montant des deux comptes s'élève à \$119.15. Ceci est un reliquat de la politique du cher défunt édile Nantel. Ces comptes seront considérés à la prochaine séance du conseil. VENTE A SACRIFIÈRE et au dessous du prix coûtant chez M. A. Bigonnesse, en face du pont de fer. Un lot de blouses, 25 cts en montant. Un lot de corps et caleçons, 23 cts en montant. Un lot d'Indiennes, 5 cts en montant. On dit que la soirée de mardi, organisée pour venir en aide à l'œuvre de l'érection du monument Labelle, sera la plus belle qui se soit jamais vue à Saint-Jérôme. Rapport pour le mois de mai, des bureaux de douanes et d'accise : Douane, \$1148.15 ; accise, \$3652.33.

Contribuons par notre obole à l'érection du monument Labelle, en assistant à la grande soirée organisée à cet effet pour le mardi, 24 juin, et en donnant généreusement à la quête qui sera faite à la messe. M. A.-B. Cruchet, de Saint-Hippolyte, était au milieu de nous, mardi et mercredi. M. Gagné, gérant de la Banque d'Hoche-laga, est en vacances pour quinze jours. Il est remplacé par M. Guimond, de Montréal. Les dames sont instamment priées d'enlever leurs chapeaux à la soirée de mardi. No 72 — N'ATTENDEZ PAS Sitôt que l'enfant est embarrassé de la gorge, donnez lui du Baume Rhumal. Vous éviterez ainsi cette terrible maladie. La question du couvent On nous annonce que la combinaison qui aurait privé notre ville des services des sœurs Grises et aurait établi dans leur couvent les sœurs de Sainte-Anne et leur pensionnat ne sera pas mise à exécution. Tant mieux. Il est bon de placer ici une remarque qui a son importance. Ce projet concernant le départ des sœurs Grises n'a pas été comme on le croit peut être en certains milieux, conçu par l'archevêque ou M. le curé Lamarche. Il ne faut pas qu'une telle erreur s'accrédite dans le public. C'est la Mère générale des sœurs Grises qui la première a émis cette proposition. M. l'abbé Lamarche n'en a pas pris l'initiative et l'archevêque n'en a parlé que comme d'un projet à l'étude. Nous sommes heureux que les sœurs de Sainte-Anne aient abandonné, du moins c'est ce que l'on nous dit, l'idée d'acheter la propriété des sœurs Grises. Cette propriété ne leur convenait pas, l'édifice n'est pas favorable à un pensionnat et le terrain offre beaucoup de défauts. Si les sœurs de Sainte-Anne sont prêtes à appliquer la somme de \$40,000 à la construction d'un nouveau couvent, le choix du terrain devient d'une importance capitale et pour elles et pour notre ville. Il faut qu'un édifice de cette valeur soit placé sur un terrain vaste et splendide ; il est important que le site choisi soit spacieux afin que les élèves y puissent jouir de l'air pur et prendre

leurs ébats dans de vastes cours ; il est de l'intérêt de nous tous que le nouveau couvent ajoutât à la beauté de notre ville et que cette maison d'éducation qui servira à plusieurs générations soit très bien située. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à dire que pour répondre à l'attente générale des citoyens de Saint-Jérôme le couvent nouveau devrait être construit de l'autre côté de la rivière puisqu'il est impossible de trouver près de l'église un terrain spacieux et sain à des prix qui ne sont pas exorbitants. L'avantage de ne pas être sur un terrain pierreux, près du chemin de fer, entouré de ruelles dans un espace par trop limité, compense amplement le petit ennuï d'être un peu loin de l'église. D'autant plus que cet ennuï, qui est le seul, peut facilement disparaître si les sœurs avaient un chapelin. Le terrain de M. Laviolette, en face du pont de fer, serait un site splendide à tous les points de vue. Qu'on y réfléchisse et l'on verra que nous avons raison. Notre fabrique qui s'est engagée à donner \$500 par année et la commission scolaire qui s'en est chargée, ont souscrit \$2,000 par année pendant vingt ans, devraient poser comme condition à leur aide généreuse que les sœurs de Sainte-Anne aient un chapelin et ne placent pas leur couvent à un endroit défavorable sous prétexte qu'elles ne peuvent s'éloigner de l'église. Nous parlerons la semaine prochaine des sœurs Grises et nous dirons ce qui nous paraît être le devoir de la ville à leur égard. LE FRANCO Nouvelles de Sainte-Sophie — Le 12 juin courant l'épouse de M. A. Gaudet agent d'assurances, a donné le jour à un fils qui, à reçu au baptême, les noms de Joseph Lucien Paul-Emile. Parrain et marraine M. Dumais Gaudet fils de M. A. Gaudet et Mlle. Blandine Gaudet fille du Dr O. Gaudet de Ste-Anne des Plaines. Pour guérir un rhume en un seul jour Prenez des Lavative-Bromo-Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent si l'on n'est pas guéri. La signature de E. W. Grove doit être sur chaque boîte. Prix 25

Labatt Porter Demandez Labatt Porter Reconnu comme étant le meilleur par l'analyse de quatre chimistes et par les récompenses obtenues aux grandes expositions universelles, spécialement à Chicago en 1893, où il a reçu quatre-vingt-seize points sur cent, ce qui est beaucoup plus que n'importe quel autre porter aux Etats-Unis ou au Canada. Adressez pour Agence, 127 ave. Delorimier, —MONTREAL.

Nouvelles de Saint-Hippolyte — La "saison" vient de s'ouvrir au lac A-chigan. Les touristes, retenus par le froid à Montréal, commencent à arriver. Les uns se logent dans les maisons de pension, les coquettes villas. M Palmer se fait construire une belle salle de danse avec chambres adessus, bains etc, et une jolie villa qui est déjà louée. M. J.-A. Harte a fait ajouter une vaste cuisine et une écurie à son élégante maison M. B.-J. Davis est installé chez lui. La famille Pelton arrive cette semaine. — M. A.-B. Cruchet est à agrandir sa pension, "Les Bouleaux", de manière à pouvoir loger 75 pensionnaires. Ses démarches auprès du conseil n'ayant pas abouti pour faire ouvrir le chemin de raccourci de Saint Hippolyte à la station de Shawbridge, il s'est adressé au département de colonisation par l'entremise de notre énergique député, M. Jean Prévost. Il espère réussir et, par là, tripler le nombre des étrangers qui viennent passer leurs vacances sur les bords vraiment enchanteurs du lac A-chigan. En attendant, il force les cultivateurs apathiques à améliorer la route actuelle, ce qui lui fait des ennemis irréconciliables. Que voulez vous ! le progrès se paie cher. CHIENDENT

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC SAINT-JEAN Excursion - de - Colons et de Cultivateurs AU LAC SAINT-JEAN Départ de Québec, à 8 hrs. du matin, Le mardi, 1er Juillet 1902. PRIX DU PASSAGE QUEBEC A ROBERVAL ET RETOUR \$1.50 2EME CLASSE Des billets de première classe seront vendus aux cultivateurs seulement, au prix de \$2.50. Les billets seront bons pour le retour jusqu'au 1er août 1902. Les dames peuvent aussi faire partie de voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion. Pour plus amples détails, s'adresser à RENÉ DUPONT, Agent de colonisation, Québec.

Huile Eureka POUR Harnais La plus grande affaire de la semaine s'est accomplie au magasin de la rue Saint-Jacques. Elle consiste à l'achat de la Huile Eureka pour Harnais. Cette huile est la plus parfaite et la plus économique que l'on ait jamais vue. Elle est recommandée par les experts et les hommes de métier. Elle est vendue par le magasin de la rue Saint-Jacques. Adressez-vous à ce magasin pour acheter la Huile Eureka pour Harnais. Imperial Oil Company

Nouvelles de Sainte-Lucie — La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dans la paroisse, le dimanche, hier courant. Le reposoir était chez M. Giroux et était décoré avec goût. Nous remarquons surtout deux jolis anges tout-à-fait gracieux, représentés par Cécile Beauchamp, une fillette de cinq ans, et Ernest Forget, un joli bambin de six ans. L'assistance était nombreuse. Les décorations sur le parcours de la procession étaient faites toutes de verdure, deux arcs de triomphe avaient été érigés : l'un en face de l'église, et l'autre entre chez MM. C. Beauchamp et Noël Forget. Malgré la température menaçante, la journée s'est passée sans pluie. — Le mercredi, 9 courant, S. G. Mgr Bruchési est arrivé ici en visite pastorale venant de Sainte-Marguerite. Il a donné immédiatement la confirmation. Après cette cérémonie, il a reçu au presbytère les marguilliers, les com missaires d'écoles et les institutrices. Le lendemain, pour terminer ces fêtes religieuses, Monseigneur a dit sa messe à 6 h. 30. Un grand nombre de personnes se sont approchées de la Sainte Table, pour recevoir la communion des mains de Sa Grandeur. Durant cette messe, un chœur composé de dames et de jeunes filles du village, a chanté de jolis cantiques. A 8 h. 30, Monseigneur nous quittait pour aller à Sainte Adèle, en passant par Sainte-Agathe, où il a pris le dîner chez M. le curé Corbeil. — Mme E. Désy, de Saint-Ignace de Loyola était en visite, la semaine dernière, chez notre curé. — Étaient de passage parmi nous, ces jours derniers : Mlle Victoria Forget, Sainte-Thérèse, Mlles Bernadette Guimond, Alma Lanctôt, M. G. Grenier, Sainte-Agathe ; M. J. Leclair, Saint-Jérôme. — Mlle Valérie Beaulieu, de Saint-Jérôme était en promenade, la semaine dernière, chez Mme Alfred Gibault, sa sœur. — La buanderie de M. Israël Thounin est en opération déjà depuis plusieurs semaines. Les patrons sont nombreux et contents des résultats obtenus. — Dès l'ouverture de sa buanderie M. Israël Thounin s'est associé avec M. S. Chagnon, de Saint-Paul l'Érmitte, inspecteur de buanderie et de fromagerie, pour la direction de sa buanderie, c'est une chose qui a été bien vue de tous les patrons. — De passage dans notre village, dimanche dernier : MM. C. Guay, de Sainte-Agathe des Monts, L. Pepin, de Sainte-Marguerite. PIERRE QUIROULE

"LA PATRIE" DE MONTREAL Informée de la guérison de Madame Johnny Royer, 353 rue Chateauguay, Pt. St-Charles, Montréal. Envoie son représentant s'enquérir des faits à source certaine. L'article suivant reproduit dans "La Patrie" ne sera pas sans grand intérêt à nos lectrices qui pourraient souffrir des mêmes maux de MADAME JOHNNY ROYER, car c'est à propos d'une guérison merveilleuse obtenue par les PILULES ROUGES et vérifiée par un envoyé de la "La Patrie". Madame Royer voudrait être entendue de toutes les femmes. Dans le but de se rendre véritablement utile à ses lectrices, "La Patrie" a voulu contrôler elle-même certains témoignages d'une dame dont la guérison paraît tout-à-fait extraordinaire et qui a été obtenue par les PILULES ROUGES. Pour que "La Patrie" se donne la peine d'aller à domicile s'enquérir de ces faits, il faut donc d'abord que la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE soit une institution sérieuse et que ses produits aient déjà attiré l'attention de bien du monde, tant par leurs heureux effets que par la facilité de se les procurer. Des milliers de femmes ont essayé LES PILULES ROUGES et nous ne craignons pas d'avancer que nous pourrions publier autant de certificats de guérisons, car les Médecins Spécialistes de la CIE. CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE sont d'une honnêteté et d'une franchise qui ne peuvent être comparés qu'à leur mérite et à leur savoir. Ainsi une cliente dont le cas est désespéré, se présente-elle ou écrit-elle à leur bureau, ils l'en avertissent immédiatement, plutôt que de lui faire dépenser des sommes d'argent sans utilité. Mais les cas qu'ils entreprennent ils les réussissent toujours, pourvu naturellement que la patiente se conforme exactement au traitement ordonné. C'est bien d'ailleurs, ce dont Madame Royer nous a assuré, en nous donnant pour exemples, une dizaine de malades auxquelles elle a conseillé les PILULES ROUGES, toutes ont suivi les ordonnances scrupuleusement et maintenant elles sont en parfaite santé. Nous ne pouvons résister au désir de raconter brièvement l'histoire de la guérison de Madame J. Royer, que nous avons rencontrée à son domicile, 353 rue Chateauguay, Pointe St-Charles, Montréal. C'est à Québec, où elle est née, que Madame Royer a souffert des premières atteintes du Beau Mal. Sa maladie s'aggrava d'abord de mois en mois, puis de semaines en semaines. Pendant neuf ans elle perdit autant de forces qu'elle dépensa de remèdes. Sujette à de fréquentes indispositions qui lui occasionnaient tout un cortège de maux : au côté, dans les reins, à la tête, elle n'était même plus apte à vaquer à ses occupations journalières. Pendant l'intervalle, son mari accepta une position à Montréal, comme mécanicien, c'est alors que sa famille vint se fixer ici. La maladie empira, la pauvre femme abattue, découragée, affreusement amaigrie, tomba un jour à propos de rien, et resta plusieurs heures sans connaissance. Cinq semaines durant, elle fut sous les soins du médecin, et ce dernier désespéré tenait sa malade à l'eau et au brandy. Madame Royer avait souvent lu des attestations de personnes guéries par les PILULES ROUGES. Elle consulta son mari et se décida d'écrire aux Spécialistes. Elle le fit de son lit et non sans que ce travail lui eût coûté beaucoup de fatigues. Le lendemain on lui avait répondu et elle commença immédiatement le traitement indiqué. A la troisième boîte de PILULES ROUGES, elle sentit un mieux très sensible, à un tel point qu'après une quinzaine de jours, elle allait voir les Spécialistes à leurs bureaux. En tout huit boîtes de PILULES ROUGES l'ont complètement rétablie, et voilà trois ans que Madame Royer se porte à merveille. Elle ne ressent plus le moindre vestige, pour elle le travail et même les exercices assez violents ne sont qu'un appétitif et une occasion de bien-être. Madame Royer nous a cité un cas particulier de maladie du sexe, où les PILULES ROUGES lui ont certainement sauvé la vie. Cette dame connaît aussi des jeunes filles, des jeunes femmes et des mères de famille qui ont éprouvé les heureux effets des PILULES ROUGES. Les personnes désireuses de constater nos avancés, n'auraient qu'à faire comme nous : aller voir Madame Royer, 353 rue Chateauguay. Cette dernière nous dit qu'elle voudrait être entendue de toutes les femmes, persuadée comme elle l'est, que les PILULES ROUGES sont le seul et véritable remède pour, non-seulement soulager, mais guérir infailliblement toutes les maladies du sexe faible. "LA PATRIE."

PROVINCE DE QUÉBEC District de Terrebonne GOUR SUPERIEUR EX PARTE ALONZO SHARMAN, tailleur, du Township de Chatham, dit district. Le soussigné donne, par le présent, avis que, à une assemblée des créanciers et parties intéressées de l'Eglise Baptiste, corporation religieuse défunte, de la Paroisse de Saint-André, dit district, tenue à Sainte-Scholastique, le quatorzième jour du jour courant, il a été dument nommé Curateur à la dite Corporation et autorisé à vendre la propriété immobilière dépendante d'icelle, consistant en un lot de terre et une chapelle dessus érigée, situé dans la dite Paroisse de Saint-André, connu au plan officiel pour la dite paroisse comme étant le lot numéro cent douze (112), que la dite propriété immobilière sera vendue au bureau de R. P. de Laronde, dans le dit village de Saint-André samedi, le vingt huit juin courant (1902), à dix heures de l'avant midi au plus offrant et dernier enchérisseur. Sainte-Scholastique, 16 juin 1902 G. F. CALDER Curateur

Les Médecins reconnaissent la valeur du Vin de Quinine de Campbell. C'EST LE TONIQUE IDEAL Ranime l'appétit. Rend le sommeil. RESTORE LA SANTE K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL. 4-11-00

LA SICILIA Guérison du Rhumatisme et de la Goutte Remède infaillible contre le rhumatisme et la goutte, contre les douleurs musculaires, la sciaticque, etc. Guérison garantie dans tous les cas. Prix, \$1.00 Ne souffrez pas du rhumatisme quand vous pouvez être guéri pour \$1.00. Adressez : Boîte 24, Saint-Jérôme, P. Q.

Magasin et maison à vendre A Saint-Canut, pour cause de maladie, le propriétaire vendra un magasin pourvu d'entrepôts, une maison très confortable, avec dépendances très spacieuses, un fonds de commerce d'au moins \$1200 qu'il vendra au prix coûtant. Et sur le terrain vacant d'une centaine de pieds carrés, il y a un verger. Pour informations : s'adresser au secrétaire de la rédaction, à L'Avenir du Nord, Saint-Jérôme.

L'Economiste Français JOURNAL HEBDOMADAIRE Rédacteur en chef : M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Chaque numéro contient une série d'articles et de nombreux renseignements se devant comme suit : Partie économique ; partie commerciale ; Revue immobilière ; partie financière. Prix \$8.80 par année. Bureaux : Cité Bergère, 2, à Paris (France)

Perdu Un gros chien blanc et noir perdu depuis samedi soir. Celui qui le retrouvera est prié de le remettre à M. Duperrault, qui habite l'ancienne demeure de M. de Bellefeuille, si non l'exposera à une poursuite.

Au Nouveau Magasin de Marchandises Seches 25 pièces d'Indiennes bien bonnes, à 5c la verge 15 douz. Bas noirs cachemire extra, 25c. 10 douz. Gants noirs, kid, pour dames, 85c. 5 douz. Corses grand marché, à 50c. 4 pièces Cachemire noir pure laine, 35c. verge 10 pièces Toile à Ronleau, 4.5, 0 c la verge 3 pièces Tweeds à Habilllements, 35c la verge 4 pièces Tweed double largeur, 00 c la verge 2 " Serge, noire pure laine, \$1.00 " " " " \$1.50, 1.75, 2.00, 2.50 5 " Joli Tweed rayé à pantalons, \$1 à \$2 5 douz. bonnes Chemises blanches à 50 c 4 douz. Chemises couleur avec bretelles, 85 c. 15 habillements serge, bonne qualité, \$5.75 S. THIBAUDEAU Rue Saint-Georges, vis-à-vis le Marché, SAINT-JEROME Vis-à-vis la pharmacie Gilbert.

Maison P. Simard

Épicerie en gros et en détail

Le grand succès obtenu par cette Maison depuis un an qu'elle s'occupe activement du commerce de gros, l'oblige d'agrandir son local en prenant tout le bloc.

Un département spécial pour le commerce de gros sera installé sous peu dans la partie autre fois occupée par M. Rodrigue Castonguay.

Les Importations du Printemps

en fait de liqueurs seront très considérables et comprendront les meilleures marques de

BRANDY, GIN, VINS, LIQUEURS FINES, &c.

Un ordre pour MILLE CAISSES de Gin Canadien "Croix d'Honneur" a été récemment envoyé à la distillerie de Bertherville. Ce Gin est reconnu supérieur au Gin importé.

La maison P. Simard s'occupera aussi tout spécialement du commerce des Groceries, Épiceries en gros. Les commerçants en général, marchands, hôteliers, restaurateurs, etc., auront tout avantage à transiger leurs affaires avec cette maison qui est au seuil du Nord, et qui, grâce à sa position géographique peut rivaliser avantageusement avec les grandes maisons de Montréal.

De plus la différence du fret épargné sera énorme à la fin de l'année.

Un voyageur représentant la maison P. Simard est continuellement sur la route.

Un grand soin est donné à toutes commandes qui seront remplies le plus rapidement possible.

P. SIMARD

Marchand en gros et en détail

Téléphone 38 SAINT-JEROME

La Banque des Marchands du Canada



SUCCURSALE DE SAINT-JEROME

Capital versé, \$6,000,000
Six millions de piastres

Fonds de réserve, \$2,600,000
Deux millions six cent mille piastres

Bureau principal: Montréal

BUREAU DE DIRECTION

H. MONTAGU ALLAN, Président

(de H. & A. Allan)

Jno CASSILS, Vice-Président

(de Shaw Bros. & Cassils)

JONATHAN HODGSON

(de Hodgson, Summer Co)

J. P. DAWES,

(de Dawes & Cie)

Hon. Robt. MACKAY,

(de Mackay Bros)

Thos. LONG

(de Collingwood, Ont)

C.R. HOSMER,

(Directeur du C. P. R.)

C. F. SMITH,

(de Jas. McCready & Co)

HUGH A. ALLAN,

(de H. & A. Allan)

THOS. FYSHE, Gérant général.

E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

La Banque des Marchands alloue un intérêt au meilleur taux sur les dépôts d'épargne et reçus de dépôts.

Transige les affaires de banque en général.

C. M. WRENSHALL,

Gérant

JUNE

SUN.	MON.	TUE.	WED.	THU.	FRI.	SAT.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Pour le Printemps

Vous trouverez un superbe choix de
Tapisserie et de Stores (blinds).

A LA LIBRAIRIE J. E. PREVOST FILS

MAGASIN DEPARTEMENTAL

DE

R. CASTONGUAY

Lot considérable de Hardes faites de toutes sortes provenant de la faillite de Saxe Sons & Co., à Montréal.
Achétées à 50c. dans la piastre sur le prix du gros, et vendues à des prix très bas.

Pour la 1ère Communion

Un assortiment complet dans tous les détails offert à votre choix.
Habillements de tous les prix pour garçons. Un vrai bargain.
Broderies pour Robes, grande largeur, 50 c. à \$1.40 la verge.
Mousselines. Lawns.
Gants, 10 à 25 c.
Rubans, 5 à 25 c.
Grands voiles blancs, 74 c. à \$1.50.
Un job de Broderies, par coupons de 5 à 8 verges, de 3 c. 10 c.

Département pour maisons.

Grande variété de Tapis aux dessins les plus nouveaux: 10, 15, 20, 30, 32, 35, 40, 45, 49, 50, 60 et 75 cts.
Prélards dans toutes les grandeurs: 15, 18, 25, 35, 45, 60 cts la verge.
Pôles et Blinds jaunes, rouges, verts: 30, 35, 40, 50, 70, 80 cts, \$1.00, 1.50.
Portières: \$2.50 à 5.00
Rideaux: 40, 50, 75, 88, \$1.00, \$1.50, 2.00, 2.50 la paire.

Allez en foule au superbe magasin situé au coin des rues Labelle et Sainte-Anne.

Département des Hardes faites

Habillements noirs valant \$9.00, prix spécial, \$6.99
" couleur, \$4.50, 5.75, 6.25, 8.00, 9.25, 10.00
Habillements avec grands pantalons pour garçons: \$3.25, 4.00, 5.00.
Habillements avec pantalon court: 3.00, 3.50, 4.00
Habillements pour enfants, 95 cts, 1.50, 2.00, 2.25, 3.50
Pour Bébés: Robes en toile et en duck, 60, 80, \$1.25, 1.50, 2.00

Département pour Dames

Etoffes à Robes, très grand choix, très grande variété de couleurs, de patrons, dans tous les prix.
Gants de kid noirs ou de couleur, 75 cts, \$1.00, 1.25
Blouses de toutes sortes, depuis 45 cts jusqu'à 2.50
Blouses en soie: prix spécial, de \$3.75 à 5.00
LINGERIE: Robes de matin, Jaquettes, Jupons, Jupes, Cache-corsets, Chemises dans tous les prix.

Département pour Messieurs.

Les plus belles lignes de Tweeds anglais, écossais, canadiens. Ne manquez pas de voir les prix spéciaux dans la vitrine. Habits confectionnés sur commande. Coupe garantie.
Mes lignes de Cravates (Cols) sans égales.
Corps, Caleçons, Bas, Bretelles.
Chapeaux de toutes les formes, de tous les goûts, de tous les prix.

Département des Chaussures

Seule agence de la célèbre chaussure G. Slater Invictus \$3.50, 4.00, 4.50, 5.00. Ligne complète dans toutes les lignes et de tous les prix.
Une ligne spéciale: 90, 99, \$1.25, 1.75
Souliers de tous les prix pour Dames et enfants.

LIGNE COMPLÈTE DE MALLES ET VALISES.

R. CASTONGUAY